

Sara Delva

Les Lieux de mémoire de Pierre Nora
et les *Deutsche Erinnerungsorte*

Une étude comparative

Masterproef voorgelegd tot het behalen van de graad van
Master in de Meertalige Communicatie

Academiejaar: 2016 – 2017

Promotor: prof. Dr. Guy Rooryck

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidée et encouragée tout au long de la réalisation de ce travail.

Tout d'abord, je tiens à adresser un mot de reconnaissance particulier au professeur Guy Rooryck, mon directeur de mémoire. Sans ses corrections, ses judicieux conseils et le temps qu'il a bien voulu consacrer à ce travail, ce mémoire n'aurait pas pu être mené au bon port.

Je souhaite également adresser mes remerciements à ma famille et à mon ami pour leurs encouragements, leurs conseils ainsi que pour leur confiance en moi tout au long de mes études.

J'aimerais enfin remercier mes amis pour leur support moral et les distractions que nous avons partagées.

RESUME

La présente contribution propose une étude comparative des notions du *lieu de mémoire* et de *Erinnerungsort*. La première provient de l'œuvre du même nom de l'historien français Pierre Nora ; la deuxième de l'adaptation allemande, intitulée *Deutsche Erinnerungsorte* (rédigée sous la direction d'Etienne François et Hagen Schulze). Les deux projets sont nés dans une même vague mémorielle, mais se distinguent clairement en ce qui concerne leur contextes social et historiographique. L'ouvrage allemand plus encore qu'une simple adaptation du projet français, se présente comme une redéfinition de la notion même de *lieu de mémoire*. L'approche différente du projet allemand témoigne d'une part du rapport difficile que les Allemands entretiennent avec leur l'histoire et retrace d'autre part la problématique particulière de la nation allemande telle qu'elle s'est constituée les trois derniers siècles.

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Thème.....	1
Thématique de la recherche.....	2
Plan du mémoire.....	3
1. Les <i>Lieux de mémoire</i>	4
1.1. La naissance des <i>Lieux de mémoire</i> : contexte sociohistorique.....	4
1.1.1. L'ère de la commémoration.....	4
1.1.2. La crise identitaire des Français et le rapport à la nation	6
1.2. Définition et contexte historiographique.....	8
1.2.1. Définition.....	8
1.2.2. Encadrement dans l'historiographie	10
1.3. Réception des <i>Lieux de mémoire</i>	12
1.3.1. La boulimie commémorative.....	12
1.3.2. Critique sur le contenu.....	14
1.3.3. La sacralisation de la France	16
2. L'exportabilité des lieux de mémoire.....	18
2.1. La spécificité française	18
2.2. La traduction.....	22
2.3. L'exportation du modèle des <i>Lieux de mémoire</i> en Allemagne	23
3. L'adaptation en Allemagne : les <i>Deutsche Erinnerungsorte</i>	25
3.1. La conception des <i>Deutsche Erinnerungsorte</i>	25
3.2. La naissance des <i>Deutsche Erinnerungsorte</i> : contexte sociohistorique	27
3.2.1. La question allemande.....	27
3.2.2. Le rapport à la nation.....	30
3.2.3. La frénésie commémorative en Allemagne	32
3.3. Définition et contexte historiographique.....	33
3.3.1. Définition.....	33
3.3.2. La sélection des sujets et l'enjeu des lieux nazis.....	35

3.3.3.	Le rapport à l'histoire	39
3.3.4.	Les disputes historiographiques en Allemagne	40
4.	Conclusion.....	44
	Bibliographie.....	46

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de comparer – de manière qualitative – la notion de *lieu de mémoire*, introduite en 1984 par l'historien français Pierre Nora à son pendant allemand, *Erinnerungsort*. La notion *lieu de mémoire* provient de l'ouvrage *Lieux de mémoire* (composé des volumes *La République*, *La Nation*, *Les France*), une entreprise monumentale réalisée sous la direction de Pierre Nora. L'adaptation allemande, intitulée *Deutsche Erinnerungsorte*, est publiée 17 ans plus tard sous la direction des historiens Etienne François et Hagen Schulze. La contribution propose une étude contrastive des deux notions, des contextes sociohistoriques dans lesquels elles sont nées et de la place qu'elles occupent dans la tradition historiographique des deux pays. Une question préalable est celle de savoir si le concept de Nora est apte à l'exportation au-delà des frontières de l'Hexagone. Il sera ensuite possible d'analyser si les « Erinnerungsorte » sont une simple adaptation aux « lieux de mémoire » ou s'ils s'en éloignent pour instaurer une logique conceptuelle propre à l'historiographie allemande.

THÈME

En 1978, l'historien Pierre Nora a introduit la notion de *lieu de mémoire* lors de la séance d'inauguration d'un séminaire sur l'histoire contemporaine qu'il a tenu pendant trois ans à l'École des hautes études en sciences sociales (l'EHESS) (Nora 1984 : vii). Ce terme remonte aux philosophes de l'Antiquité, avec leurs *loci memoriae*, mais c'est Pierre Nora qui l'a redéfini et popularisé. Les lieux de mémoire sont nés dans le sillage de la Nouvelle Histoire et de l'intérêt renouvelé pour la « mémoire collective », une notion longtemps oubliée imaginée par l'historien Maurice Halbwachs, dans son livre *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925). Ils sont le résultat d'un basculement dans l'historiographie : les historiens ne s'intéressent plus exclusivement aux faits historiques concrets, mais à la façon dont ces faits sont retenus collectivement. Ou, dans le cas de Nora, aux lieux liés à ces faits.

Cette nouvelle façon d'interroger le passé a abouti dans l'entreprise collective des *Lieux de Mémoire*, qui se compose de trois parties (intitulées respectivement *La République*, *La Nation* et *Les France*) rédigée sous la direction de Nora, figure éminente de l'intelligentsia française, professeur à l'École des hautes études en sciences sociales, éditeur chez Gallimard, fondateur de la revue *Le Débat* (1980) et membre de l'Académie française depuis 2001. Le premier des sept volumes a paru en 1984, le dernier en 1992. Entre les deux, le programme a évolué au fur et à mesure des changements politiques et sociaux (Valensi 1995 : 1271). Les sept volumes réunissent des contributions variées d'un quelque soixante de chercheurs qui abordent l'histoire des points de vue divers et mettent en œuvre une méthode tout à fait nouvelle pour étudier la mémoire collective. L'œuvre monumentale propose une réflexion variée sur quelques sujets saillants à travers seize siècles d'histoire de France. Au cours du

quarte de siècle qui a suivi la publication du premier volume, le concept du « lieu de mémoire » a donné lieu à de nombreuses publications françaises concernant le passé de la nation mais aussi d'études sur la mémoire collective et le patrimoine à l'échelle internationale.

L'approche qu'initie *Les lieux de mémoire* a servi de modèle à des études sur la mémoire. Le concept d'investigation historique permet en effet de dresser l'inventaire des lieux (des symboles non seulement topographiques mais également des romans, personnages, villes, etc.) incarnant le passé et a inspiré bon nombre d'autres pays partis à la recherche de leurs propres lieux de mémoire. Mais parallèlement à cette exportation, les autres collectivités nationales ont fini par distendre et modifier sensiblement la notion originale en l'adaptant à un contexte historique et historiographique propre.

Dans le cas allemand, le contexte social de la Réunification et de l'europanisation rend la recherche du capital historique national particulièrement complexe. Le fait que la nation allemande a été séparée pendant quarante ans et que l'Allemagne occupe une place directrice dans l'unification des nations européennes fait en sorte qu'une identité nationale aussi fixe et évidente qu'en France est absente. Malgré ce rapport difficile avec le fait national, un projet analogue à celui de Nora est mis en place.

Une grosse décennie après la chute du mur de Berlin et huit ans après l'achèvement des *Lieux de mémoire*, le premier volume du pendant allemand, *Deutsche Erinnerungsorte*, est publié sous la direction de l'historien français Etienne François et son collègue allemand Hagen Schulze. L'ouvrage comprend au total trois volumes, 2.226 pages et 121 essais sur une sélection de « Erinnerungsorte ». Comme l'histoire allemande en est une où la violence et les conflits occupent une place sensible, les Allemands entretiennent un rapport difficile à l'égard de leur passé. Une entreprise historiographique concernant l'histoire nationale n'est donc pas une évidence comme en France et demande une approche adaptée.

Les différents contextes sociohistoriques dans lesquels les deux notions sont nées, la manière dont les auteurs ont défini les notions et la façon dont le projet français a été adapté à l'Allemagne seront abordés dans les chapitres qui suivent.

THÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

La présente étude tente de fournir une réponse aux questions suivantes :

- (1) En quoi la notion de « lieu de mémoire », introduit-elle un nouvel instrument d'investigation historique ? La notion allemande de « Erinnerungsort » fournit-elle un équivalent recouvrant une même réalité conceptuelle ?

- (2) Quelles circonstances sociohistoriques et historiographiques ont donné lieu à la naissance des *Lieux de mémoire* ? Le contexte national radicalement différent en Allemagne (le mur, la Réunification, la structure confédérale) a-t-il des conséquences sur la mémoire nationale et donc sur les *Erinnerungsorte* ?
- (3) Quelles ont été les critiques au sujet des *Lieux de mémoire* en France ? L'adaptation allemande, a-t-elle tenu compte de ces critiques ?
- (4) Dans quelle mesure la notion de 'lieu de mémoire', élaborée dans un contexte français, est-elle exportable telle quelle dans d'autres contextes nationaux ? Et plus spécifiquement, comment s'est-elle traduite et adaptée à l'historiographie allemande ?
- (5) Les Allemands éprouvent des difficultés par rapport à leur passé et à la construction d'une identité nationale. Comment cette relation problématique s'inscrit-elle dans l'entreprise des *Deutsche Erinnerungsorte* ?

PLAN DU MÉMOIRE

Afin de répondre à ces questions, nous nous pencherons dans un premier temps sur le concept de 'lieu de mémoire' (chapitre 1). Nous esquisserons brièvement le contexte sociohistorique dans lequel les 'lieux de mémoire' sont nés (§ 1.1). Ensuite, nous passerons au cadre conceptuel et historiographique de la notion (§ 1.2) pour terminer avec un aperçu des louanges et critiques dont l'ouvrage de Nora a fait l'objet (§ 1.3).

La deuxième partie du mémoire est consacrée à la question de l'exportabilité. Dans un premier temps nous aborderons le concept de la « spécificité française » (§ 2.1). Les sections 2.2 et 2.3 traiteront de la traduction du terme et de l'adaptation en Allemagne.

Le troisième chapitre traitera de la conception des *Deutsche Erinnerungsorte* de François & Schulze (§ 3.1) et des circonstances sociohistoriques dont il faut tenir compte pour comprendre les défis liés à un tel projet (§ 3.2). Ensuite, les 'Erinnerungsorte' seront comparés à leur pendant français sur le plan du contenu (§ 3.3.1 – 3.3.2). Les différents contextes historiographiques des deux pays feront l'objet des dernières sections.

1. LES LIEUX DE MEMOIRE

Ce chapitre traite de la naissance des lieux de mémoire, de leur définition et contexte historiographique et de leur réception. La naissance des lieux de mémoire s'inscrit dans une double évolution : sur le plan social d'une part et au niveau historiographique d'autre part. Comme il sera expliqué dans la section 1.1.1, certains basculements dans la société française ont mené à un intérêt renouvelé pour l'histoire nationale et la mémoire collective. En outre, ces évolutions dans la société convoquent une nouvelle perspective dans la manière dont les historiens se penchent sur le passé (§ 1.2.2).

1.1. LA NAISSANCE DES LIEUX DE MÉMOIRE : CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE

Avant de définir la notion de 'lieu de mémoire' et de comparer ce concept à son pendant allemand, il est nécessaire de préciser cette notion dans son contexte sociohistorique. Dans le chapitre 3.2, qui traite des circonstances sociohistoriques dans lesquelles les *Erinnerungsorte* allemands sont nés, il deviendra clair que des mutations sociales semblables sont à la base des deux projets mémoriels.

1.1.1. L'ère de la commémoration

Les lieux de mémoire (LDM) sont nés d'un sentiment de perte, que Nora (1984 : vii) explicite dans la préface du premier volume des *Lieux de mémoire* :

La disparition rapide de notre mémoire nationale m'avait semblé appeler un inventaire des lieux où elle s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles, en sont restés comme les plus éclatants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations, mais aussi éloges, dictionnaires et musées.

Nora parle métaphoriquement d'une « accélération de l'histoire » (Nora 1984 : xvii), qui est liée à l'intégration croissante de la France dans le projet européen dans les années soixante-dix (Den Boer 2010 : 21).

Ce sentiment de perte est typique d'un phénomène plus large qui surgit dans les années soixante-dix : celui de « la vague mémorielle », dont l'œuvre de Nora constituera le symbole (Hartog 1995 : 1219). Marie-Claire Lavabre (2007 : 144) parle de « la vague et de la vogue mémorielles » et Lucette Valensi (1995 : 1272) va même jusqu'à décrire ce phénomène, présent depuis les célébrations du Bicentenaire de la Révolution Française, comme étant une « obsession commémoratrice ». La France est entrée dans « l'ère de la commémoration » (Nora 1992 : 977) : devant l'angoisse de la disparition du passé, le pays se met à « créer des archives, maintenir des anniversaires, organiser des célébrations,

prononcer des éloges funèbres, notarié des actes » (cf. Braud 1985 : 731). A la sortie des Trente Glorieuses, la France se trouve devant un avenir incertain qui incite le pays à se tourner vers le passé. Comme Lepeltier (2011) le remarque, « tout ce qui est censé raviver la mémoire des temps anciens fait recette ».

Selon Lavabre (2007 : 140)¹, le « phénomène mémoriel » des années soixante-dix est un enjeu notamment politique partout dans le monde et en particulier dans les situations de « fortes ruptures ou de fortes mutations politiques et sociales ». En France, ces mutations sont liées à « la sortie de la France de la grande histoire depuis la fin de la décolonisation » (Valensi 1995 : 1723), ou en d'autres mots, le passage de la France de la grande puissance à la puissance moyenne (Nora 1993 : 5). Ce temps constitue également une sortie de ce que Nora appelle une « histoire-mémoire », c'est-à-dire « un milieu de mémoire où l'Histoire avait été la principale formatrice de la conscience nationale ». Nora (1993 : 4) résume les trois événements principaux qui correspondent à la naissance de la vague mémorielle en France : l'après-de Gaulle, la crise économique de 1974 et la fin de l'idée révolutionnaire.

(1) Les retombées de l'après-de Gaulle

La mort de de Gaulle en 1970 et l'arrivée de Giscard d'Estaing comme président en 1974 signifient une nette rupture avec le gaullisme (Nora 2002 : 2). La mort du général de Gaulle a effacé le mythe gaullien, « la version résistancialiste de la guerre » (Nora 2002 : 2), que de Gaulle avait officialisée et a fait remonter à la surface un « passé qui ne passe pas » (Rousso 1993), c'est-à-dire, le souvenir noir du régime Vichy. Plusieurs œuvres de l'époque témoignent de la remontée du passé vichyste, comme par exemple la traduction du livre *La France de Vichy* (1973)² de Robert Paxton ou le film *Le chagrin et la pitié* (1972) de Marcel Ophüls (cf. Nora 2002 : 2).

(2) La crise économique

En France, la crise économique de 1974 a mis fin à la période des Trente Glorieuses, caractérisée par une forte croissance économique, l'urbanisation et l'industrialisation. La crise a entraîné une prise de conscience collective des conséquences négatives du progrès, notamment au niveau du monde rural. Au lendemain de la guerre, le peuple français était encore à moitié paysan, tandis que le taux de français actifs dans l'agriculture passe sous les dix pour cent au début de la crise économique (Nora 1993 : 5). La disparition de la tradition paysanne, décrite par Nora (1984 : xvii) comme « une mutilation sans retour » et « la fin de la 'collectivité-mémoire' par excellence » (Nora 2002 : 2) a mené

¹ On retrouve ce raisonnement chez d'autres auteurs comme Garcia (2000), Nora (1994), ...

² Le livre original de Paxton est intitulé *Vichy France, Old Guard and New Order, 1940-1944* (1972). La traduction française (*La France de Vichy 1940-1944*) de Claude Bertrand a paru en 1973.

à une prise de conscience collective favorisant un nouvel intérêt pour le Moyen Age et ses monuments.

(3) La fin de l'idée révolutionnaire

Le troisième phénomène dépasse le cadre national. En 1975, avec « l'effet Soljenitsyne » (Nora 1993 : 5), l'idéologie révolutionnaire prend sa fin. Le parti communiste est en déclin, l'Union Soviétique est discréditée et l'idéologie marxiste perd son influence auprès des intellectuels français. La rupture avec le marxisme et le communisme stalinien signifie un renouement avec le passé. Cet effet s'exprime entre autres par le succès de l'année du Patrimoine en 1980, une initiative prise par le président Valéry Giscard d'Estaing (Nora 1993 : 5). Nora (2002 : 3) remarque que « [l]a dévalorisation d'une idée de la rupture a redonné une légitimité à l'idée de la tradition ».

1.1.2. La crise identitaire des Français et le rapport à la nation

Les basculements sociohistoriques explicités dans la section précédente et l'engouement pour la mémoire qu'ils convoquent sont liés à une « **crise identitaire** » (Dosse 2009 : 14) dans laquelle la France se trouve depuis les années soixante-dix. Des évolutions sur le plan de la politique intérieure (les polémiques sur l'immigration) et au niveau de politique extérieure (l'effondrement du système communiste qui a ravivé les luttes ethniques et les interrogations sur les minorités nationales) ont fait ressurgir la question identitaire dans l'actualité (Noiriel 1991 : 72). Johnston (dans Garcia 1993 : 112) associe la multiplication des commémorations, symptôme de la vague mémorielle qui envahit la France à l'époque, à la quête d'une identité nationale. La crise identitaire des Français est attachée à un certain nombre de changements au niveau social et politique : la fin des Trente Glorieuses, la diminution de la souveraineté française qui va de pair avec l'intégration européenne, la « dislocation sociale due à l'immigration de confession musulmane toujours plus importante, et sa répercussion politique, [...] le Front National (Englund 1994 : 143) ; et enfin la perte de l'empire colonial (Petitier 1989 : 105). Bref, cette crise coïncide avec la dégradation de la France comme nation qui de superpuissance se retrouve puissance moyenne, comme l'a évoqué Nora dans la préface du premier volume des *Lieux de mémoire* (cf. § 1.1.1). Ces mutations dans l'histoire suscitent le besoin de se tourner vers « l'imaginaire » et « l'apparition de l'image de l'hexagone » (Petitier 1989 : 105 – 106). Petitier (1989 : 106) note que « la mémoire a pour fonction essentielle de réparer les déchirures de l'Histoire ».

Les *Lieux de mémoire* sont symptomatiques de cette préoccupation par rapport au fait national. Selon Lavabre (1994 : 481), les « lieux de mémoire [...] parlent de mémoire (nationale) pour mieux interroger l'identité (nationale) ». Comme la France ne correspond plus à l'image traditionnelle de la superpuissance, Nora est conduit à s'interroger sur ce qui constitue encore l'identité de la nation (cf. Corbin 1988 : 125 – 126). Dans l'essai conclusif du dernier volume des *Lieux de mémoire*, Nora

remarque lui-même la pertinence de l'identité dans la société contemporaine : « Identité, mémoire, patrimoine sont les trois mots clefs de la conscience contemporaine, les trois faces du nouveau continent culture » (Nora 1992 : 1010 ; cité par Lavabre 1994 : 485). Willaime (1988 : 126) va même jusqu'à décrire la crise identitaire comme une problématique de la « désacralisation » de la nation. Les « lieux de mémoire » servent à retrouver ce qui est sacré dans la société française :

Toute l'entreprise des *Lieux de mémoire* est de fait placée par Pierre Nora dans le cadre d'une problématique de la **désacralisation** : cette évocation actuelle des lieux de la mémoire se déploie à un moment où on ne croit plus à la nation et à son « histoire sainte », où on est passé du couple Etat-nation au couple Etat-société, où une légitimation par le passé a été supplantée par une légitimation par l'avenir. Or, « c'est par la nation que notre mémoire s'est maintenue sur le sacré » (LM, I, p. XXII). Pierre Nora nous y invite : par l'évocation des *Lieux de mémoire*, nous partons à la découverte de formes sacrées : la Royauté, la Nation, la République, d'un rapport de la société à elle-même empreint de vénération et nourrissant une piété collective qui s'est exprimée par des croyances et des rites, qui a chargé symboliquement des lieux, des objets, des espaces et des temps. (Willaime 1988 : 126)

Vu sous cet angle, l'historien peut être considéré comme une sorte de « prêtre » – une description que Nora (1984) utilise lui-même dans l'introduction du premier volume des *Lieux de mémoire* – dans une société désacralisée qui rend « à nouveau présents les riches imaginaires du passé » (Willaime 1988 : 127).

Il ressort de ce qui précède que les lieux de mémoire et l'identité nationale sont deux notions indissociables (cf. Den Boer et al. 1993 : 61 ; Lavabre 1994). La section 3.2.1 révélera qu'une crise identitaire analogue en Allemagne est à la base de la recherche des *Erinnerungsorte*.

1.2. DÉFINITION ET CONTEXTE HISTORIOGRAPHIQUE

Le chapitre présent éclaire la notion de ‘lieu de mémoire’ comme outil d’investigation du passé. Adoptée par le *Grand Robert* et devenue courante dans le vocabulaire populaire, la notion connaît de multiples interprétations. La notion sera en outre située dans sa spécificité historiographique.

1.2.1. Définition

La notion de ‘lieu de mémoire’ est à la fois une méthode, un ouvrage, une expression introduite dans le langage courant et un concept historiographique. Mais que recouvre ce concept exactement ? Voici la définition qui figure dans le dernier volume des *Lieux de mémoire* et qui est reprise, sous forme légèrement adaptée, par le *Grand Robert* (2013) :

Une « unité significative », d’ordre matériel ou idéal dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d’une quelconque communauté. (Nora 1992 : 20)

Englund (1994 : 145) remarque à juste titre que les deux mots dont se compose la notion, ‘lieu’ et ‘mémoire’, sont « insuffisamment définis et trop utilisés ». Il est donc utile de s’arrêter un instant sur ces deux éléments clés, l’un géographique, l’autre temporel.

I. Lieu(x)

Le principal objectif de l’ouvrage de Nora était de faire l’inventaire des ‘topoi’ (Petitier 1989 : 103) dans lesquels s’incarne l’histoire française. Comme l’explique Nora, le mot ‘lieu’ est utilisé dans un sens métaphorique à signification très large :

Ces lieux, il fallait les entendre à tous les sens du mot, du plus matériel et concret, comme les monuments aux morts et les Archives nationales, au plus abstrait et intellectuellement construit, comme la notion de lignage, de génération, ou même de région et d’« homme-mémoire ». (Nora 1984 : vii)

Bien que le choix du mot ‘lieux’ semble focaliser sur la topographie (Petitier 1989 : 103), il faut entendre le terme aux sens topographique, monumental, symbolique et fonctionnel (Nora 1984 : xxxiv). Pour éviter confusion, Nora préfère utiliser le terme « hauts-lieux » pour désigner les lieux topographiques dans le dernier volume (*Les France III*) (Verdier 2009 : 7).

Du fait que le mot ‘lieu’ peut désigner toutes sortes de référents, allant d’un personnage ou un vrai lieu jusqu’à une chanson ou une doctrine, au point que l’on pourrait se demander s’il existe encore quelque chose ou quelqu’un qui ne relève pas d’une manière ou d’une autre d’un ‘lieu’ (cf. Englund 1994 : 145).

II. Mémoire

La notion de ‘mémoire’ dans ‘lieu de mémoire’ renvoie à « **la mémoire collective** » introduite par le sociologue français Maurice Halbwachs, dans son ouvrage *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925) et élaborée dans son livre *La mémoire collective* (1950). Halbwachs y réfute le modèle du philosophe Henri Bergson³ qui considère la mémoire comme une capacité personnelle et subjective (Jaisson 1999 : 164 ; Wood 1994 : 126). D’après la thèse halbwachsienne, la mémoire est un fait collectif qui englobe et se compose de la mémoire individuelle de chaque membre du groupe, sans pour autant se confondre avec les souvenirs individuels (Gaetano 2002 : 3). La mémoire individuelle et la mémoire collective reposent en revanche sur les mêmes cadres sociaux qui permettent de construire une image du passé collective (Jaisson 1999 : 165).

Dans la préface du premier volume des *Lieux de mémoire*, Nora s’appuie explicitement sur la thèse halbwachsienne :

La mémoire soud d’un groupe qu’elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l’a fait, qu’il y a autant de mémoires que de groupes ; qu’elle est par nature multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée (Nora 1984 : xix).

Force est de constater que Nora réinterprète la notion de Halbwachs : « la mémoire collective de Nora est une représentation d’un passé perdu qu’il faut se réapproprier et réactiver » (Ammar 2014 : 16). Nora renouvelle les idées de Halbwachs et donne un objectif historiographique à l’analyse de la mémoire (Valensi 1995 : 1272).

Il est important de noter que Nora oppose le terme de ‘mémoire’ à celui d’‘histoire’. La première serait « toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l’amnésie inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations » (Nora 1984 : xix). La seconde, par contre, est « la reconstruction toujours problématique de ce qui n’est plus » (Nora 1984 : xix). L’histoire prosaïse toujours et elle est toujours relative, tandis que la mémoire « s’enracine dans le concret », est « un absolu ». Lavabre (2007 : 144) conclut que les falsifications de l’histoire relèvent de la mémoire et que « l’ambition véridative » (c’est-à-dire l’ambition à dire la vérité) de cette dernière est minimale.

III. Lieu de mémoire

Le terme complet, ‘lieu de mémoire’, constitue une toute nouvelle méthode et point de vue historiographique pour analyser la mémoire nationale.

³ Ce modèle est élaboré dans le livre *Matière et mémoire* (1896).

La signification exacte du concept a évolué tout au long du projet, ce qui est surtout visible dans les préfaces et les commentaires conclusifs du directeur dans les différents volumes de l'ouvrage, où il réajuste à plusieurs reprises la définition des 'lieux de mémoire' (cf. Konczal 2012 : 8). Au début du projet, les 'lieux de mémoire' étaient conçus au sens stricte du terme (Valensi 1995 : 1271). Dans cette conception étroite, l'accent été mis sur le 'lieu', c'est-à-dire les topoï dans lesquels se cristallise la symbolique nationale, comme par exemple le Panthéon (Konczal 2012 : 12 ; Nora 1996). A cette interprétation topographique se sont rapidement ajoutées des extensions comme les institutions et les rituels. La « conception large » du terme focalisait sur « la mémoire, sa mise en valeur de la dimension symbolique latente ou cachée sous des divisions aussi traditionnelles du système mythique politique que la droite et la gauche, ... » (Nora 1996 : 17). Selon Nora (1996 : 17), c'est exactement la tension entre ces deux interprétations qui a dynamisé l'entreprise. Or, pour le lecteur, cette tension peut s'avérer parfois compliquée :

En fin de parcours, le lecteur étranger per le fil. Qu'est-ce que n'est pas lieu de mémoire ? (Den Boer 1993 : 17).

1.2.2. Encadrement dans l'historiographie

Les ruptures sociales et politiques explicitées dans la section 1.1.1 coïncident en outre avec certaines mutations dans l'historiographie en France. Selon Garcia (2000 : 136), ces évolutions dans la société convoquent une nouvelle perspective dans la façon d'écrire l'histoire et cette histoire nouvelle correspond à son tour à la nouvelle conscience des Français.

L'œuvre de Nora s'inscrit dans le courant historiographique de la **Nouvelle Histoire**⁴, et plus spécifiquement dans le courant de la troisième génération de l'École des Annales. L'École des Annales, fondée par Lucien Febvre et Marc Bloch dans les années 1930, est née d'une révolte contre la tradition positiviste d'Ernest Lavisse (cf. Le Goff 1988 : 38). Les collaborateurs des Annales négligent l'évènement et insistent sur la 'longue durée' (Braudel), ils déplacent l'attention vers l'organisation sociale et la psychologie collective et s'efforcent de rapprocher l'histoire des autres sciences humaines (Bourdé 1983 : 171). Dans les années 1950 et 1960, les historiens des Annales « défrichent les terrains de la géographie historique, de l'histoire économique, de la démographie historique » (Bourdé 1983 : 171). Le courant novateur de la troisième génération constitue une toute nouvelle manière d'écrire l'histoire, souvent décrite comme 'l'histoire des mentalités'. Les historiens de cette troisième génération, avec Jacques Le Goff et Pierre Nora comme ses principaux représentants, ont pour objectif d'établir une histoire des 'structures mentales'. Selon ces deux historiens, « l'histoire s'affirme comme nouvelle en s'annexant de nouveaux objets qui échappaient

⁴ Le nouveau programme de la Nouvelle Histoire est proposé dans le recueil *Faire de l'histoire* (1974) de Jacques Le Goff et Pierre Nora qui comptent parmi les principaux représentants de ce courant historiographique.

jusqu'ici à sa prise et demeuraient hors de son territoire » (Le Goff & Nora 1974 : xii). Le projet de Nora se caractérise aussi par le présentisme, typique de l'historiographie des Annales : l'on tente de trouver un rapport entre le passé et le présent, parce que le dernier éclaire le premier, autant que l'inverse (cf. Hartog 1995 : 1225 ; Bourdè & Martin 1983). Les *Lieux de mémoire* sont un produit typique de l'approche de la Nouvelle Histoire. Le projet est ainsi annoncé pour la première fois dans une contribution de Nora (intitulée *Mémoire collective*) à un ouvrage collectif⁵ écrit par plusieurs historiens appartenant à ce courant historiographique (cf. Petitier 1989 : 103).

Même si les lieux de mémoire s'inscrivent ainsi dans un projet historiographique plus global, le projet occasionne « une nouvelle révolution historiographique » par son intérêt pour la politique, laissée à l'écart dans l'histoire nouvelle (Petitier 1989 : 106 – 107). Selon Petitier (1989 : 106 – 107), c'est la politique qui donne aux *Lieux de mémoire* sa consubstantialité et c'est elle qui suscite la recherche de Nora. La mémoire fonctionne ainsi comme un « processus de légitimation » de l'Etat. Ce caractère politique rapproche, selon Petitier (1989 : 106), l'ouvrage de Nora du courant positiviste. L'historienne Lucette Valensi (1995 : 1273) remarque elle aussi que les *Lieux de mémoire* se veulent un anti-Lavisse mais constituent paradoxalement un nouvel ensemble monumental « néo-lavissien ».

Il est important de noter que Nora a récupéré certaines notions situées bien en amont de la Nouvelle Histoire. Et tout d'abord la notion de 'lieu de mémoire' prenant elle-même son origine dans l'Antiquité. C'est Cicéron (premier siècle avant J.C.) qui a utilisé le terme de '**loci memoriae**' pour la première fois dans son fameux 'De Oratore' (Den Boer 2010 : 19). Pour les anciens, les 'loci memoriae' étaient des outils mentaux pratiques. Cicéron et Quintilien « conseillaient, pour fixer l'ordre du discours, d'associer une idée à un lieu, un locus memoriae » (Nora 1993 : 4). Les 'lieux de mémoire' renvoient donc à une méthode mnémotechnique qui a été redéfinie par Nora. Selon Den Boer (2010 : 21), les 'lieux de mémoire' de Nora sont des outils mnémotechniques qui ont, par opposition aux 'loci memoriae' des anciens, une valeur idéologique et nationaliste. Ils sont loin d'être neutres et ont été créés au service de l'Etat-nation : « Lieux de mémoire were primarily part of the identity politics of the French nation and functioned to imprint the key notions of national history on the outillage mental of the French citizens ». Les historiens de la Nouvelle Histoire font en outre preuve d'un intérêt renouvelé pour les idées de Maurice Halbwachs, comme entre autres « la mémoire collective » et l'attention à l'ancrage spatial de la mémoire (Valensi 1995 : 1271).

En guise de conclusion, nous pouvons dire que Pierre Nora s'est inspiré de quelques idées déjà courantes dans l'historiographie, à savoir la méthode mnémotechnique qui remonte à Cicéron et à Quintilien et la notion de 'mémoire collective' de Halbwachs, afin de construire une toute nouvelle

⁵ Les historiens de la Nouvelle histoire ont résumé leurs idées dans un ouvrage intitulé *La Nouvelle histoire*, sous la direction de Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel (1978, Paris : Retz) qui présente dix essais et 120 termes clés classés alphabétiquement.

méthode pour examiner la mémoire nationale. Cette méthode consiste à dresser l'inventaire des 'lieux' de toute nature dans lesquels s'est cristallisée la mémoire nationale.

1.3. RÉCEPTION DES *LIEUX DE MÉMOIRE*

Dans la section présente sera brièvement esquissée la critique dont ont fait l'objet *Les lieux de mémoire* de Nora. Comme le remarque Konczal (2012 : 10), la carrière internationale du concept et le succès publicitaire du livre n'impliquent pas nécessairement que le projet des lieux de mémoire est infaillible. Les critiques envers le projet sont en effet nombreuses et s'articulent principalement autour de la définition imprécise du concept, du manque d'innovation dans la discipline historiographique, de l'absence de certains sujets, du gallocentrisme et de la sacralisation de l'histoire française. Nous allons voir dans les chapitres qui suivent que les directeurs des *Deutsche Erinnerungsorte* ont tenu compte de la critique au projet de Nora. Ils ont fourni une définition plus claire et précise des 'Orte' ('lieux') et ils ont pris une position plus critique à l'égard de la nation et de l'histoire nationale.

1.3.1. La boulimie commémorative

Le projet de Nora n'a pas seulement renouvelé la discipline historiographique, mais il a également eu un retentissement auprès du grand public. Les signes de ce succès populaire sont les 100.000 exemplaires vendus, l'entrée de la notion dans le langage courant et les traductions⁶ du livre. Le terme est devenu monnaie courante dans le domaine culturel, comme par exemple dans les magazines style de vie ou dans la désignation du patrimoine (Wood 1994 : 141). Avec entre autres l'inscription de l'expression 'lieu de mémoire' dans le *Grand Robert de la langue française* (en 1993) et l'élection de Nora à l'Académie Française en 2002, l'ouvrage est officiellement canonisé. Les lieux de mémoire ont même fait leur entrée dans le droit français (cf. infra) et l'influence de l'ouvrage s'est fait encore ressentir dans la multiplication des initiatives mémorielles, telles que le bicentenaire de la Révolution, l'inauguration des lieux de mémoire nationaux, le musée du Louvre ou la Bibliothèque Nationale de France.

Malgré « le torrent des célébrations » (Valensi 1995 : 1272), Nora avoue avoir des sentiments contradictoires à l'égard de son projet et de l'obsession commémorative qu'il a causée (Robitaille 2008 ; Wood 1994 : 142). La publication des *Lieux de mémoire* a en effet donné un nouvel élan à la vogue mémorielle du dernier quart du XXe siècle. Selon Gasnier (1994 : 92), « rien de ce qui est 'commémorable', c'est-à-dire rien de ce qui peut faire l'objet d'un anniversaire n'est étranger à la mémoire de la France ». Ainsi, l'ouvrage de Nora s'inscrit dans une obsession commémorative qu'il stimule (Wood 1994 : 141). Dans les remarques conclusives au dernier volume de *Les France*, Nora

⁶ Comme par exemple *Erinnerungsorte Frankreichs* (2005) en l'allemand et *Rethinking France* (2001-2010) en l'anglais, qui est précédé de *Realms of Memory* (1996-1998), une sélection d'articles des *Lieux de mémoire*.

décrit l'influence de ses lieux de mémoire comme une « **boulimie commémorative** » (Nora 1992, Robitaille 2008). Dosse (2009 : 14) parle de la « tyrannie de la mémoire » et « de commémorite aiguë », Johnston (1992) décrit cette obsession comme « une manie commémorative » et Garcia (2000 : 142) parle d'une « doctrine commémorative » qui trouve son origine dans *Les lieux de mémoire*. Dans son livre *Les abus de la mémoire*, Tzevan Todorov (2004 : 51) dénonce les effets latéraux de la « maniaquerie commémorative » qui règne en France.

L'institutionnalisation des lieux de mémoire est un des effets de cette « boulimie commémorative » liée à l'ouvrage de Nora. Ainsi, la loi de 1913 sur les monuments historiques est-elle remise à jour et permet désormais de classer les monuments du patrimoine national en tant que « lieux de mémoire » (cf. Lavabre 1994 : 482). Jack Lang, le ministre de la Culture de l'époque, a demandé l'assistance de Nora dans une campagne officielle visée à protéger des lieux de mémoire nationaux (Wood 1994 : 141). Il y a aussi des initiatives semblables à l'échelle européenne : une nouvelle déclaration internationale, adoptée à Cracovie en 1991, « reconnaît le caractère 'inaliénable' du 'patrimoine culturel' de chacun des Etats (art. 10) » (Leniaud 1993 : 40).

Dans le commentaire conclusif accompagnant le dernier volume de *Les France*, Pierre Nora déclare que les *Lieux de mémoire* « [...] se sont voulus, par leur démarche, leur méthode et leur titre même, une histoire de type contre-commémoratif, mais [que] la commémoration les a rattrapés ». (Nora 1992 : 977). Dans un entretien en 2008 avec l'historien Antoine Robitaille, il admet que son concept est devenu « l'instrument privilégié de la célébration de laquelle il cherchait à extirper la mémoire » (Robitaille 2008 : 2) :

« En ce sens, elle a été récupérée, cette notion, il n'y a pas de doute, par la boulimie commémorative de l'époque. Souvent, je ne la reconnais pas. Elle a été digérée, absorbée. Tout ça me fait un peu sourire et je mesure parfois la catastrophe que j'ai faite ! », avouera-t-il, mi-blogueur. (Robitaille 2008 : 2)

De ce fait, Nora s'en prend à des 'exagérations' de la politique mémorielle française, comme par exemple les 'lois mémorielles'⁷, qui ont une tournure « agressive » et imposent une « mémoire tyrannique, parfois terroriste » (Robitaille 2008 : 2).

⁷ Les lois mémorielles sont au nombre de quatre. La première d'entre elles est la loi dite Gayssot, votée en 1990 qui qualifie de délit « la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité » (Robitaille 2008 : 2). Nora signera avec 18 autres historiens en décembre 2005 la pétition *Liberté pour l'histoire* qui affirme entre autres qu'il n'appartient pas au parlement de décréter la vérité historique. Liberté pour l'histoire est depuis une association qui a un site web bilingue français – anglais : <http://www.lph-asso.fr/indexe68f.html?lang=fr>.

1.3.2. Critique sur le contenu

Comme cela a déjà été évoqué dans la section 1.2.1, l'usage de la notion 'lieu de mémoire' se départit souvent de l'exigence de définir de quoi il est exactement question dans le contexte où intervient le concept (cf. Englund 1994). Le style de Nora est caractérisé par l'emploi de nombreuses métaphores, associations et allégories, qui font en sorte qu'il est difficile de distiller une définition précise et claire de la notion (Konczal 2012 : 10). Par conséquent, le concept devient un « **catch-all** » (Konczal 2012 : 10).

Un autre point de critique est la ressemblance paradoxale de l'œuvre monumentale de Nora à celle de Lavisse. Nora a voulu déclencher une révolution dans l'historiographie avec son concept, se distanciant de l'histoire dite événementielle, mais il a fini par construire un nouveau monument de l'historiographie française, et par là une entreprise « néo-lavisienne » (cf. §2.2.2).

La faiblesse la plus importante du projet est pourtant **l'absence de certains sujets**. Il est normal qu'une œuvre encyclopédique telle que *Les lieux de mémoire* ne peut pas couvrir tous les sujets, mais les lacunes dans le projet de Nora sont particulièrement frappantes. Tony Judt (1998 : 54) remarque par exemple que Napoléon Bonaparte est totalement laissé de côté dans *Les lieux de mémoire*, tout comme son neveu Louis Napoléon ou la tradition politique du bonapartisme. Selon Judt, cette lacune distingue la France des autres pays européens comme l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, pour lesquels l'impact du temps napoléonien (les lois, les batailles, ...) fait partie intégrante de l'histoire nationale. La mémoire républicaine est représentée elle aussi de façon incomplète : seule la Troisième République est mentionnée en tant que telle dans l'ouvrage (Rudelle 1985 : 182).

Les sujets absents les plus frappants sont celui de la Deuxième Guerre mondiale avec le régime de Vichy et celui du colonialisme. L'historien français Henri Rousso critique que la Deuxième Guerre mondiale ne figure pas dans les *Lieux de mémoire*, bien qu'elle soit pertinente pour l'histoire de la France :

[...] en effet, l'événement traumatique de la seconde guerre mondiale, comme nombre de fractures contemporaines, sont totalement laissés de côté. Ils sont pourtant le singulier revers de cette « nation-mémoire », oubliés et refoulements étant tout de même des éléments non négligeables de la mémoire collective... (Rousso 1987 : 153)

Il en va de même pour le passé colonial et postcolonial de la France. En dépit de l'engagement personnel de l'auteur pendant la guerre d'indépendance algérienne – qui se voit dans son livre sur les

Algériens français⁸, ces sujets sont négligés dans *Les lieux de mémoire*. Les déprédations en Algérie sous la Monarchie de Juillet, la conquête de l'Indochine au temps du Second Empire et les colonies africaines de la Troisième République sont devenus des « non-lieux » (Anderson 2009 : 161, cité par Rothberg 2010 : 5). Rothberg (2010 : 6) observe que Nora est « plus symptomatique qu'unique » sur ce plan (*notre traduction*) : la société française en général a eu des difficultés à formuler une réponse apte à la « fracture coloniale »⁹. L'amnésie de la France par rapport au passé colonial est particulièrement frappante d'un point de vue anglo-saxon, où les études postcoloniales sont déjà bon ton à l'époque des *Lieux de mémoire* (Rothberg 2010 : 6). Paradoxalement, ces études anglo-saxonnes se sont inspirées de quelques penseurs français progressistes comme entre autres Franz Fanon (Rothberg 2010 : 7).

De nombreux critiques reprochent en outre aux lieux de mémoire de se limiter aux frontières de l'Hexagone (Rothberg 2010 : 5 ; Konczal 2012 : 10 ; Anderson 2009 : 161). Anderson (2009 : 6) parle du « gallocentrisme », même si Nora a voulu éviter ce défaut, comme il le décrit dans la présentation du premier volume des *Lieux de mémoire* :

Le choix des sujets, même s'il a été passablement médité, en fonction de la typologie nécessaire, de l'état scientifique de la question, de la disponibilité des compétences pour la traiter, comporte une part d'arbitraire. Acceptons-la. Cette complaisance à nos imaginaires de prédilection comporte, indéniablement, un risque de régression intellectuelle et de retour au gallocentrisme que toute l'historiographie contemporaine a fait l'heureux effort de dépasser. Il faut le savoir, il faut y prendre garde. Mais pour l'heure, oublions-le. (Nora 1984 : xiii).

Dans la même lignée, Valensi (1995 : 1273) critique que les *Lieux de mémoire* restent dans les frontières de l'Hexagone, même si on peut retrouver ailleurs des symboles et des souvenirs légués par la France et que Nora aurait dû franchir les frontières pour également inclure les lieux de mémoire « outre-Rhin et outremer ». Selon Konczal (2010 : 10), la limitation de la portée des lieux de mémoire à la France comme Etat-nation, comporte l'exclusion des minorités. Rothberg (2010 : 7) lie cette faiblesse au fait que la méthode des lieux de mémoire repose sur la théorie halbwachsienne :

Nora's project derives in part from Maurice Halbwachs's contention that there are as many memories as there are groups, but that each group possesses a coherent language of remembrance – such a methodological *parti pris* leads to the result that the heterogeneity of “les France” gives way to an implicitly restricted notion of a homogenized France stripped of its colonies and the ongoing legacies of colonialism. (Rothberg 2010: 7)

⁸ Nora, P. (1961). *Les Français d'Algérie*. Paris : Julliard. Après son agrégation, Nora a enseigné de 1958 à 1960 au lycée Lamoricière à Oran.

⁹ Ce terme a été emprunté par Rothberg (2010 : 6) à l'ouvrage *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial* (2006) de Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (éditeurs).

Les *Deutsche Erinnerungsorte* de François et Schulze font preuve d'une approche bien différente puisque l'intégration de l'Allemagne dans l'Europe et le pluralisme sont deux piliers de l'œuvre, comme il sera expliqué de façon plus détaillée dans la section 3.3.2.

1.3.3. La sacralisation de la France

La limitation de la portée des lieux de mémoire à la France comme Etat-nation, comporte le risque d'une **sacralisation** (Konczal 2010 : 10 ; Willaime 1988 ; Blanchard & Veyrat-Masson 2008) ou d'une glorification (entre autres Tournier 1995) de la nation française. La tournure nationale de l'ouvrage a souvent été critiquée, comme par exemple par Isabelle Tournier dans la citation suivante :

On pourrait se demander malignement si les *Lieux de mémoire* ne sont pas pris eux-mêmes, parfois, par la force d'absorption qu'ils décrivent. A écrire sur la gloire, on court le danger d'être accusé d'écrire pour la gloire, par enchaînement irrésistible de célébrations... (Tournier 1995 : 114)

Comme la section 1.1.2 a permis de constater, l'entreprise des *Lieux de mémoire* est symptomatique de la problématique de la crise identitaire que subissaient les Français à l'époque. Les *Lieux de mémoire* ont revitalisé le sentiment d'appartenance à une nation, ce qui va de pair avec un certain « nationalisme » (cf. Ammar 2014 : 23 en référant à Blanchard & Veyrat-Masson 2008). Selon Schrader (1994 : 157), le projet de Nora « s'incline devant l'impératif du national et s'engage volontairement à son service ». Selon Englund (1994 : 143), Pierre Nora se rapproche ainsi de Ernest Lavissee par le caractère national de son entreprise :

Mais le lien le plus profond peut-être qui unit P. Nora et E. Lavissee est la stratégie que les deux historiens ont employée : la défense, en fait la célébration – par le biais d'une nouvelle narration « scientifique totalement rénovée – de certains mythes chéris de l'historiographie française postévolutionnaire, notamment en rapport à l'universalité et la pérennité de la « nation ». (Englund 1994 : 143)

Willaime (1988) décrit quant à lui la crise identitaire comme une « désacralisation » de la nation. Selon Willaime (1988 : 125), la France entretient un rapport de nature presque religieuse avec son histoire, ce qui s'exprime clairement dans *Les lieux de mémoire* : de nombreux auteurs emploient un lexique religieux dans leurs contributions. Nora (1984) lui-même décrit les historiens comme « moitié prêtre, moitié soldat » dans l'introduction au premier volume des *Lieux de mémoire*, un propos qui a suscité beaucoup de critique. L'évocation des lieux, accompagnée d'un lexique religieux, pourrait donc constituer une recherche de ce qui est 'sacré' dans la société française.

Willaime (1988 : 125) remarque également qu'en France, la République est considérée comme quelque chose de « sacré », générateur d'une « religion civile ». La multitude de symboles

républicains évoqués dans *Les lieux de mémoire*, à savoir la Marseillaise, le Panthéon, le calendrier républicain, les funérailles de Victor Hugo, etc. témoignent d'une telle sacralisation de la République (cf. Willaime 1988 : 135).

Le caractère national ou même nationaliste des *Lieux de mémoire* contraste avec l'approche de François et Schulze dans leur adaptation allemande : Schulze croit qu'une dénationalisation de l'histoire est nécessaire (Schrader 1994 : 161) (cf. la section 3.3).

2. L'EXPORTABILITE DES LIEUX DE MEMOIRE

2.1. LA SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE

Le modèle historiographique des lieux de mémoire est conçu dans un contexte spécifiquement français. Toutefois, l'entreprise est rapidement imitée par des projets semblables dans d'autres pays européens, en premier lieu en Espagne et dans les pays de l'Est décommunisés. Dans la présente section, nous abordons la question de savoir dans quelle mesure la notion, élaborée sur matière française, se prête à l'exportation au-delà des frontières de l'Hexagone.

En 1993, lors d'un colloque franco-néerlandais¹⁰ sur l'extension des lieux de mémoire à d'autres identités nationales (et plus spécifiquement celle des Pays-Bas), Nora (1993 : 3) se demande si la notion des lieux de mémoire peut être appliquée à d'autres identités nationales que celle de la France, car « il n'y a pas de bonnes raisons pour qu'elle soit condamnée à ne trouver que là sa pleine légitimité ». Quant à la mise en pratique d'une telle exportation, il a pourtant exprimé des doutes à plusieurs reprises. L'inventeur des lieux de mémoire parle d'une « **spécificité française** » (Nora 1993 : 4) des lieux de mémoire. L'histoire de la France, en tant que aurait été exceptionnellement favorable à la construction d'une mémoire nationale selon Nora.

Il se trouve que la France, État-Nation par excellence, a connu à la fois une exceptionnelle continuité et une brutale rupture de cette continuité avec l'expérience révolutionnaire. Il se trouve que cet État national a solidifié la richesse de son répertoire historique dans un système mythico-politique, dans des strates historiographiques, dans des types de paysage, dans un imaginaire de traditions [...] qu'un choix judicieux permet de quadriller et que l'analyse historique permet aujourd'hui de disséquer. Il se trouve, enfin et surtout, que dans le grand basculement [...] d'un modèle de nation à un autre, la France a vécu le passage décisif d'une conscience historique de soi à une conscience patrimoniale, qui suppose un mélange de familiarité et d'étrangeté où la recherche des lieux de mémoire et des symboles de l'identité trouve sa vraie justification, et même sa nécessité. (Nora 1993 : 10)

Cette « spécificité française » est liée à plusieurs faits. Premièrement, la France se caractérise par une « tradition de mémoire spécifiquement française » (Nora 1993 : 4), qui est liée au rôle de l'Etat en France. L'Etat français a toujours joué un rôle « vecteur et directeur » (Nora 1993 : 6) qui permettait d'établir une identité nationale, à la différence d'autres pays européens, dans lesquels des facteurs comme l'économie, la culture ou la langue ont favorisé la construction d'une mémoire nationale.

¹⁰ Les actes de ce colloque sont réunis dans le livre *Lieux de mémoire et identités nationales* (1993), rédigé par Pim den Boer et Willem Frijhoff.

Le rôle de l'Etat, parce que la France est probablement, de toutes les vieilles nations européennes, celle chez qui la détermination étatique a été la plus précoce, la plus constante, la plus constitutive, celle chez qui la continuité dynastique, puis républicaine a le plus favorisé la construction autoritaire d'une mémoire nationale. [...] La France, cette « nation mémoire » est un pays « stato-centré ». (Nora 1993 : 5 - 6)

Cette « prédisposition historique à la mémoire » de la France (Nora 1994 : 180) est aussi associée à la place prépondérante qu'occupe l'historien en France. Selon Nora (1993 : 6), les historiens en France sont les principaux « idéologues pratiques » et non pas les pédagogues et les philosophes comme en Allemagne.

Deuxièmement, la spécificité de la France serait renforcée par le moment où le concept est apparu (Nora 1993 : 4). La naissance des lieux de mémoire est liée à une crise d'identité nationale de la France dans les années 1970, occasionnée par les retombées du gaullisme, la crise économique de 1974 et la rupture avec l'idée révolutionnaire. A cette époque, un sentiment de perte par rapport à la mémoire nationale a surgi, incitant Pierre Nora à faire l'inventaire des lieux symboliques.

Nora n'est toutefois pas toujours aussi sûr à propos de l'exportabilité des lieux de mémoire. Dans la préface d'un numéro de la revue *Le Débat* dont il est le fondateur, il écrit que « l'expérience mériterait d'être étendue à des contextes nationaux radicalement différents du nôtre » (Nora 1994 : 3). Il semble retirer son point de vue sur la spécificité française et plaide pour une approche comparative :

il apparaît de plus en plus évident que l'entreprise française ne peut que représenter une référence difficilement contournable, par rapport à laquelle les historiens étrangers confrontés au même type de problèmes vont être inévitablement amenés à se définir, en soulignant les différences et les ressemblances. (Nora 1994 : 179)

Cette édition du *Débat*, intitulée *Mémoires comparées*, est consacrée à l'extrapolation du concept des 'lieux de mémoire' à d'autres nations. Dans ce but, Nora a collaboré avec quelques historiens qui s'intéressent à la problématique des lieux de mémoire et l'adaptation de sa définition, comme Willem Frijhoff (pour les Pays-Bas) et Michael Werner (pour l'Allemagne). Dans la conclusion de cet ouvrage, Nora reconnaît qu'il existe une variété de situations nationales, mais que les nations qui vont à la recherche de leurs lieux de mémoire partagent « une même vague mémorielle de fond » (Nora 1994 : 178). Il énonce même que « en matière de mémoire, il n'y a pas 'd'exception française' » (Nora 1994 : 178).

Rousso (2010 : 25 – 26) remet en question cette spécificité française. Il critique que toutes les nations modernes se considèrent comme étant exceptionnelles. Il note aussi que l'attachement du peuple français à son histoire nationale ne diffère pas que celui d'autres peuples. On retrouve le même raisonnement chez Pécout, qui indique que l'idée de l'exception française est dangereuse, dans ce sens

où les lieux de mémoire deviendraient « une célébration idéologique et historiographique de la France » (Pécout 1993 :55).

Les réserves du père des lieux de mémoire par rapport à leur exportation n'ont pas empêché que bon nombre d'autres pays sont partis à la recherche de leurs propres lieux de mémoire. Ainsi, comme il a été déjà dit, l'Espagne¹¹ sortie du franquisme et les pays de l'Est¹² ont été les premiers à emprunter le modèle de Nora. Quatre ans après l'achèvement de l'ouvrage français, l'Italie lance un projet semblable, intitulé *I luoghi della memoria*¹³ (1996). L'Allemagne suit en 2001 avec la publication d'un premier volume des *Deutsche Erinnerungsorte* (François & Schulze). En 1993, l'historien néerlandais Den Boer publie déjà un livre (intitulé *Lieux de mémoire et identités nationales*) concernant l'adaptation des lieux de mémoire aux Pays-Bas, mais ce n'est qu'en 2005 qu'un tel projet est mis en route, avec les *Plaatsen van herinnering* de Wesseling¹⁴. En Belgique, les lieux de mémoire sont traduits différemment : *België, een parcours van herinnering*¹⁵ sort en 2008 sous la direction de Tollebeek. L'Autriche et le Portugal se lancent également dans des projets analogues.

De telles recherches s'effectuent également à l'échelle régionale (en 2009 par exemple, une œuvre sur les lieux de mémoire de la RDA¹⁶ est parue en Allemagne) et de nombreux historiens se sont montrés en faveur d'une approche similaire au niveau européen. En 1993 déjà, Den Boer (1993 : 29) énonçait que l'Europe a besoin des lieux de mémoire européens¹⁷, « pas comme moyens mnémotechniques pour identifier seulement des corps mutilés, mais pour faire comprendre, pardonner et oublier ». Nora lui-même ne croit pas à un tel projet, comme il l'a énoncé à plusieurs occasions. Voilà sa critique envers les lieux de mémoire européens :

Disons-le tout net : toute histoire de l'Europe qui ne s'attache principalement qu'à mettre en valeur ce que l'Europe a en commun ne peut aboutir qu'à une histoire pauvre, quelle que soit la richesse des sujets évoqués. (Nora 1994 : 181)

Nora (1993 : 10 ; 1994 : 181) constate que les deux premiers « ensembles nationaux » qui se sont lancés à la recherche de leurs lieux de mémoire, à savoir l'Espagne et les pays de l'Est, ont également connu « une profonde rupture de leur modèle » dans leur passé récent (la sortie du franquisme, la fin du régime communiste). Lavabre (2007 : 139 – 140) observe elle-aussi que « le phénomène mémoriel » est une problématique qui n'est pas exclusivement française : il surgit « aux

¹¹ Isenghi, M. (1996-1997). *I luoghi della memoria*. Roma-Bari: Laterza.

¹² *A l'Est, la mémoire retrouvée*, sous la direction de Alain Brossat, Sonia Combe, Jean-Yves Potel, Jean-Charles Szurek (Paris : La Découverte : 1990).

¹³ Isenghi, M. (1996-1997): *I luoghi della memoria*. Roma-Bari: Laterza

¹⁴ Wesseling, H.(2005-2007): *Plaatsen van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

¹⁵ Tollebeek, J. (2008): *België, een parcours van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

¹⁶ Sabrow, M. (2009): *Erinnerungsorte der DDR*. München: C. H. Beck.

¹⁷ Deux tentatives ont été publiées en 2012 : *Europäische Erinnerungsorte* de Den Boer & Durchardt et *Lieux de mémoire européens* de François & Serrier.

quatre coins du monde, en particulier dans les situations de fortes rupture ou de fortes mutations politiques et sociales ». Ces mutations sociales et politiques, qui mènent une nation à se poser la question de la mémoire, sont diverses : les régimes fascistes et communistes, les dictatures, les guerres, les génocides du XXe siècle, les suites de l'esclavage et du colonialisme, les changements économiques et la disparition des mondes paysans (Lavabre 2007 : 141).

L'adaptation du concept des lieux de mémoire ne se limite pas à une simple copie de la méthode des lieux de mémoire. Selon Willem Frijhoff, une telle approche ne serait pas avantageuse :

Pour n'importe quel pays du monde il serait facile, en effet, d'empiler pêle-mêle quantité d'objets ou de valeurs, de textes ou d'images, de situations ou d'événements qui constituent autant de structures de rappel pour l'identité de groupes petits ou grands, voire pour la nation entière. Pris isolément, ces « lieux de mémoire » [...] ne conduisent pas à une meilleure compréhension du mécanisme de la mémoire nationale. Il faut, pour cela, interroger l'organisation symbolique de l'ensemble de cette mémoire. (Frijhoff 1994 : 18)

Dans un article contenant des précautions sur l'extension de son modèle, Nora (1993 : 9) remarque également qu'il ne faut pas substituer des lieux français à d'autres lieux : « ce qui compte, [...] c'est le type du rapport au passé et la manière dont le présent l'utilise et le reconstruit ».

Marie-Claire Lavabre (2007 : 142) remarque à juste titre que l'internationalisation du vocabulaire de la mémoire va de pair avec des décalages. L'historienne française distingue trois types de décalages : décalages d'ordre temporel, d'ordre théoriques (les contenus donnés à la notion ne sont pas toujours les mêmes) et des décalages de contenu (liés aux événements appartenant à la mémoire nationale). Même si le concept a été élaboré dans un contexte spécifiquement français, l'emprunt par des autres nations peut enrichir la recherche originale. Les projets étrangers ont même « fini par transformer le sens même de la notion originale », selon Rousso (2010 : 23).

Il s'avère de ce qui précède que la notion des lieux de mémoire se prête effectivement à l'exportation, malgré les appréhensions de Nora lui-même. Selon Frijhoff (cité dans Nora 1994 : 179), chaque pays possède « des structures de rappel collectives ». Nora avoue plus tard, dans un entretien avec la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, qu'il s'est trompé au sujet de la spécificité française :

j'ai cru fermement, en lançant cette entreprise, que la notion était particulièrement adaptée à la France [...]. En cela, je me suis carrément trompé et j'ai été très surpris de voir que la notion rebondit à l'étranger - au point même d'être copiée récemment en Italie de manière très discutable - et qu'on dénombre à l'heure actuelle quantité de projets en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis, en Russie, en Israël... En comparant ce qui se passe dans les différents pays, j'ai

l'impression que nous voyons émerger une loi de la mémoire qui se manifeste par une vague mémorielle de fond. (Colliot-Thélène 1997 : 57, 58)

Pierre Nora a même collaboré à l'adaptation allemande des *Lieux de mémoire*. Dans un commentaire conclusif de cet ouvrage, il note que sa notion s'est prouvée clairement comme exportable (Nora 2001 : 681). Il nuance que chaque nation doit s'appropriier le concept au lieu de copier le travail original.

2.2. LA TRADUCTION

Outre l'exception française, des impossibilités pratiques insurmontables et « **l'extrême difficulté de traduction** » rendent l'exportation des lieux de mémoire difficile (Nora 1994 : 182). Selon Nora, ni l'allemand, ni l'anglais, ni l'espagnol n'ont trouvé d'équivalent satisfaisant au terme et cette difficulté semble confirmer la spécificité française (Nora 1993 : 3). En anglais par exemple, les deux termes « realms of memory » et « sites of memory » qui sont de vigueur dans des contributions sur les lieux de mémoire ne recouvrent pas en particulier la notion de « lieu » dont les connotations sont différentes de celles qu'évoquent « realm » ou « site ».

Den Boer (2010 : 22 ; 2005 : 53) remarque que la traduction du concept ne pose pas de problèmes pour bon nombre de langues européennes, mais qu'un équivalent adéquat dans les langues moins « romanisées » (notre traduction) est moins évident. Dans une contribution conclusive à l'œuvre de François & Schulze, *Deutsche Erinnerungsorte*, Nora lui-même semble éprouver des difficultés à trouver une traduction allemande adéquate de l'élément « lieux ». Il utilise les mots « Herde », « Knoten », « Kreuzungen » et « Erinnerungsbojen » (cf. Nora 2008 : 685). L'autre élément du mot composé, « mémoire », semble même encore plus problématique. Le choix de « Erinnerung », qui vient du verbe « erinneren » (ee qui remonte à « inneren »), a une connotation didactique : on peut traduire le verbe par « apprendre » (dans les deux sens du mot, 'acquérir' et 'enseigner').

Les auteurs des *Deutsche Erinnerungsorte* notent qu'au début de leur projet, plusieurs auteurs ont formulé des doutes à l'égard de la traduction de « lieux de mémoire » par « Erinnerungsorte » (François & Schulze 2001 : 17). Ainsi, des traductions comme « Deutsche Topoi » ('topoi allemands'), « Deutsche Mythen » ('mythes allemands') ou « Historische Wegmarken » ('points de cheminement historiques') ont été proposées comme des alternatives plus appropriées. Avant la publication des *Deutsche Erinnerungsorte*, le terme *Gedächtnisort* était couramment utilisé pour référer aux lieux de mémoire de Nora (cf. François 1994 : 61). La décision pour « Deutsche Erinnerungsorte » comme titre de l'ouvrage et comme alternative à « lieux de mémoire » peut être motivée par trois arguments : le caractère simple et non-recherché du terme, la distinction claire par rapport à d'autres notions dans le domaine et le fait que le terme s'est déjà niché dans la langue allemande, de sorte qu'il ne nécessitait qu'un élargissement sémantique mineur (François & Schulze 2001 : 17).

Pierre Nora remarque que, malgré les traductions différentes, l'essence de la notion reste la même :

Il est maintenant clair à tous que chaque pays possède de ce que Frijhoff appelle ses « structures de rappel collectives » et qu'il propose de baptiser ou foyers, nœuds ou lieux, et en dépit de l'extrême difficulté de la traduction de l'expression française, désignent tous la même chose : les points d'articulations d'un système symbolique d'appartenance, le résidu visible d'un passé devenu invisible, et plus vivant encore de ce qu'il véhicule de mort. (Nora 1994 : 179)

2.3. L'EXPORTATION DU MODÈLE DES *LIEUX DE MÉMOIRE* EN ALLEMAGNE

Lors d'un colloque franco-allemand sur l'extension du modèle français à l'Allemagne, organisé par le Centre Marc Bloch (cf. la section 3.1), Pierre Nora s'est posé la question suivante :

L'existence du « modèle » français oblige à trouver un autre principe organisateur, celui qui légitime le rapport que « les Allemands » entretiennent avec « leur » passé. C'est là que commence le problème : **quels Allemands, quel rapport, quel passé ?** (Nora 1996 : 15)

Avec cette question, Nora indique la problématique principale d'une adaptation allemande des lieux de mémoire : l'identité nationale, l'unité entre les Allemands et le rapport au passé sont moins évidents qu'en France (cf. Rambour 2006 : 3). Cette problématique sera abordée de façon plus détaillée dans le chapitre 3.2. Nora n'est pas le seul à éprouver du scepticisme à l'égard des lieux de mémoire allemands : bon nombre d'auteurs considèrent un tel projet comme impossible et inutile. Voici par exemple ce qu'en pense l'historien allemand renommé Gerd Krumeich¹⁸, qui observe l'absence d'une tradition mémorielle :

Pour le dire simplement : des « Lieux de mémoire » allemands ? Ce serait un échec assuré. Nous ne souvenons même pas de nos fêtes nationales, qui n'ont d'ailleurs jamais vraiment existé. [...] Germania est morte depuis longtemps. Evidemment nous avons nos fêtes locales, nos coutumes ouvrières, nos frontières linguistiques, beaucoup d'éléments qui constituent le corpus du nouveau Grand Nora. Mais impossible d'en faire un bouquin ne serait-ce que de deux tomes. Car ce qui manque et qui constitue le chaînon essentiel des *Lieux de mémoire* français, c'est qu'après la critique et la dissection des stéréotypes, il subsiste tout un corpus de continuité nationale [...]. Je ne parle nullement d'harmonie mais simplement de cette durée affective et émotionnelle qui nous fait défaut. (Krumeich 1993 : 54)

Même si les différences entre les deux nations, explicitées dans les chapitres qui suivent, semblent l'emporter sur les ressemblances, François et Schulze jugent qu'une entreprise analogue à celle de

¹⁸ Gerd Krumeich a néanmoins contribué au premier volume des *Deutsche Erinnerungsorte* avec un essai sur la *Dolchstoßlegende*.

Nora est parfaitement possible. François note que les différences sur le plan de la mémoire se sont atténuées pendant les quinze à vingt dernières années, à cause d'un intérêt commun pour l'histoire et l'héritage collectif :

L'entrée commune des deux pays dans l'ère de la commémoration, leurs convergences manifestes dans les mutations du rapport qu'ils entretiennent avec leur passé, l'intérêt croissant manifesté par nombre d'historiens allemands pour une approche symbolique du passé de leur pays et, plus encore, les conséquences de la nouvelle donne issue de la chute du mur de Berlin et de la réunification, ne pouvaient dès lors qu'inciter à se demander si l'on ne pouvait aussi appliquer à l'Allemagne l'idée d'une « histoire de type symbolique, au second degré » (François 1996 : 5)

En outre, les nouvelles conditions sociales et politiques de ce temps – la chute du mur de Berlin, l'unification pacifique qui s'ensuit et la recomposition européenne – favorisent la création d'un inventaire critique de la mémoire collective allemande (cf. aussi François 1999 : 86). Pour la première fois de son histoire, l'Allemagne connaît la symbiose entre l'Etat (c'est-à-dire la représentation politique) et la nation (la représentation culturelle) (François 1999 : 85). Dans un article présentant les premières étapes du projet, Etienne François décrit cette nouvelle situation sociale comme incitation à dresser l'inventaire des lieux de mémoire allemands :

[...] jamais me semble-t-il, les conditions n'ont été aussi favorables à un inventaire critique de la mémoire collective allemande, dans ses dimensions culturelles aussi bien que dans ses dimensions nationales . (François 1999 : 86)

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les « lieux de mémoire » sont une notion élaborée en France, ce qui n'empêche pas leur extension au-delà des frontières de l'Hexagone. Cela ne veut pas dire que les pays empruntant la notion des lieux de mémoire font un simple travail de copie : chaque pays a à chercher sa propre façon d'aborder l'histoire et de structurer ses lieux. La façon dont l'Allemagne s'y est prise sera exposée dans la dernière partie de l'étude (chapitre 3).

3. L'ADAPTATION EN ALLEMAGNE : LES *DEUTSCHE ERINNERUNGSORTE*

Malgré le fait que les *Deutsche Erinnerungsorte* soient clairement inspirés de leur pendant français, certaines différences fondamentales se manifestent entre les deux. Ces différences feront l'objet du dernier chapitre (3) de la présente contribution. Selon François (1994 : 62 ; 1995 : 98 ; 1999 : 83) l'Allemagne et la France se différencient dans deux domaines principaux : **le rapport à la nation** et **le rapport au temps**. Des chapitres qui suivent, il ressortira que les décalages entre les *Lieux de mémoire* et les *Deutsche Erinnerungsorte* au niveau du contenu (la sélection des sujets), de la forme (la structuration de l'œuvre) et du côté pratique (le choix des auteurs) relèvent de ces deux différences.

Dans le chapitre 3.2, seront examinés de plus près ce premier aspect (de la nation) et le contexte sociohistorique entourant les *Deutsche Erinnerungsorte* en général. Pour donner une réponse apte à la question de savoir en quoi diffèrent les deux pays sur le plan de la nation, il est essentiel d'aborder en premier lieu 'la question allemande' (§ 3.2.1). Dans la section 3.2.3, il deviendra clair qu'une même vogue et vague mémorielle qu'en France sont à la base de la conception des *Deutsche Erinnerungsorte*.

Le deuxième décalage entre la France et l'Allemagne, le rapport à l'histoire, fait l'objet de la section 3.3. Dans un premier temps, sera comparée la définition qu'ont donnée François et Schulze à la notion de « Erinnerungsort » (§ 3.3.1.). L'écart le plus frappant entre les deux projets est sans aucun doute la sélection des sujets, comme cela sera explicité dans la même section. Les deux dernières sections abordent le rapport qu'entretiennent les Allemands avec l'histoire (§ 3.3.3) et esquissent quelques épisodes pertinentes dans la tradition historiographique allemande (§ 3.3.4).

3.1. LA CONCEPTION DES *DEUTSCHE ERINNERUNGSORTE*

En 2001, 8 ans après l'achèvement de l'entreprise historiographique des *Lieux de mémoire* en France, le premier volume de l'ouvrage allemand *Deutsche Erinnerungsorte* est publié – sous la direction de l'historien français Etienne François et son collègue allemand Hagen Schulze. L'idée d'une adaptation allemande a déjà été conçue et en 1993, lors d'un colloque franco-allemand organisé par le *Centre Marc Bloch* et l'*Arbeitsstelle für vergleichende Gesellschaftsgeschichte* portant sur « la mise en scène de la nation en France et en Allemagne aux XIXe et au XXe siècle (François 1996 : 5). En 1995, un deuxième colloque, *Lieux de mémoire, Erinnerungsorte : d'un modèle français à un*

*projet allemand*¹⁹, est organisé à Berlin par le *Centre Marc Bloch* et l'*Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales* afin d'approfondir la question. Les historiens Etienne François et Michael Werner ont réuni une trentaine de chercheurs allemands et français pour se pencher sur la question d'une adaptation allemande et les conditions pour un tel projet (François 1996 : 5). L'élaboration de la notion de *Erinnerungsort* a en outre eu lieu en étroite collaboration avec Pierre Nora, présent à ce colloque (François 1999).

C'est pendant le colloque du Centre Marc Bloch à Berlin, sous la direction d'Etienne François, qu'ont été fixés le mode de travail du projet allemand ainsi que ses premières étapes (François 1999 : 86). L'équipe d'historiens a commencé par entreprendre un bilan critique du projet français, non sans l'aide de Nora et a esquissé deux conclusions. La première a été de constater « la possibilité d'extension à d'autres pays que la France du paradigme des « lieux de mémoire » (François 1999 : 86 ; cf. la conclusion du chapitre 2). La seconde conclusion consiste à reconnaître qu'il est impossible de copier démarche française dans son entièreté : il faut inventer « un principe d'organisation et un mode de structuration originaux » (François 1999 : 86). En outre, cette réflexion a mené à la fixation de quatre principes directeurs dans le projet des *Erinnerungsorte* (François 1999 : 86) :

- (1) La dimension critique : il est important que le projet ne se transforme pas en moyen de légitimation du passé et de la politique allemande, « ses ambitions devant rester strictement intellectuelles et historiques ».
- (2) L'importance des ruptures et du conflit : pour tenir compte de l'histoire allemande, l'accent du projet doit être mis sur les ruptures et les conflits. Cette dimension est en contraste avec le modèle français, qui focalisait sur la continuité de l'histoire et de la culture françaises.
- (3) « Une dimension d'ouverture et de pluralisme », comme cela sera expliqué de façon plus détaillée dans le chapitre 3.3.1 (qui traite sur la sélection des sujets).
- (4) La dimension européenne : la position géopolitique centrale de l'Allemagne doit être reflétée dans l'ouvrage, et ce surtout par moyen de « lieux » dits « mixtes » (cf. la section 3.3.1).

Dans le but d'élaborer une notion indépendante qui tient compte des singularités de l'histoire allemande, de la situation dans laquelle se trouve le pays actuellement et des questions possibles du public allemand, Etienne François et Hagen Schulze ont – copiant en cela la méthode de travail de Nora – organisé un séminaire sur les *Erinnerungsorte* à l'*Université Libre de Berlin* (cf. François & Schulze 2001 : 7, 17). Ce séminaire (qui a débuté en 1995 et s'est tenu pendant six semestres) a donné

¹⁹ Les textes sont réunis par Etienne François dans les cahiers du Centre Marc Bloch : *Lieux de mémoire, Erinnerungsorte. D'un modèle français à un projet allemand*. Berlin : Centre Marc Bloch.

lieu à bon nombre de mémoires de maîtrise et à des contributions de jeunes historiens qui ont ensuite été incorporées dans les *Deutsche Erinnerungsorte*²⁰.

3.2. LA NAISSANCE DES *DEUTSCHE ERINNERUNGSORTE* : CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE

Le présent chapitre fournit une réponse à trois questions :

- Nous avons vu dans la section 1.1.2 que les Français ont connu une crise identitaire à la fin du XXe siècle. Qu'en est-il pour l'Allemagne ? Quelles différences par rapport à l'identité nationale a-t-il entre les deux pays ?
- Selon François, l'Allemagne et la France diffèrent sur le plan du rapport à la nation et du rapport au temps. En quoi le rapport à la nation est-il différent ?
- L'Allemagne elle aussi est entrée dans une période commémorative. Quels basculements sociohistoriques sont à l'origine de cette obsession ?

3.2.1. La question allemande

Il ressort du chapitre 1.1, concernant la conception des lieux de mémoire français, que l'histoire, la mémoire et l'identité nationale sont trois notions indissociables. Rambour (2006) parle d'un « triptyque » des concepts d'histoire, de mémoire et d'identité nationale. Selon Nora (1984 : xix), rappelons-le, l'histoire est « la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus ». Cet aspect problématique de la reconstruction trouve « une résonance particulière » en Allemagne (Rambour 2006 : 1). Nous avons vu dans le chapitre 1.3.3 que les *Lieux de mémoire* de Nora ont souvent été critiqués à cause de leur caractère patriotique : plusieurs auteurs ont décrit l'entreprise comme « une sacralisation » ou une « glorification » de la France, renforçant l'image des Français comme peuple chauvin et patriotique. En Allemagne, une telle fierté nationale est absente ou même tabou. Pays caractérisé par le morcellement (dans le temps du Saint-Empire) et la séparation en Est et Ouest, la question de l'identité allemande a toujours fait l'objet de controverses. Depuis les invasions de Napoléon au XIXe siècle jusqu'aux excès du national-socialisme et les retombées toujours présentes de la séparation entre RDA et RFA, une véritable anxiété identitaire s'est mise en place. L'identité nationale allemande est, selon Rambour (2006 : 3), « particulière en ce qu'elle se nourrit d'une méfiance à l'égard de toute perception ethnique et mythique de l'appartenance nationale ». Voilà pourquoi il est indispensable d'esquisser brièvement l'histoire de cette problématique typiquement allemande.

²⁰ Notons ici la différence avec la sélection d'auteurs de Pierre Nora, qui a lui fait appel à des historiens chevronnés.

Après la dissolution du Saint-Empire romain germanique en 1806, suite aux invasions napoléoniennes, l'Allemagne tente d'achever une certaine unité nationale en définissant les frontières du territoire et en rédigeant une constitution valable pour tous les Etats éparpillés. La problématique de l'unité allemande est désormais connue sous le nom de « **Deutsche Frage** », ou en français « **question allemande** », et ne concerne pas uniquement la politique, mais également l'identité des Allemands et leur mentalité collective (Dann 1995 : 66). Qu'est-ce qui fait l'unité des Allemands : l'Etat, la culture et la langue ou plutôt la parenté ethnique ? Avec l'unification allemande en 1871, la question allemande est temporairement résolue pour réapparaître presque deux siècles plus tard, en 1945.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la mémoire allemande et la construction d'une identité allemande sont devenues problématiques :

Tout effort de conceptualisation et d'éclaircissement des supports de l'identité allemande vient en quelque sorte se heurter à l'expérience nationale-socialiste comme à une référence impulsive. (Rambour 2006 : 2)

La capitulation du régime nazi, les basculements politiques, sociaux et démographiques qui s'ensuivent et la confrontation aux crimes du national-socialisme ont mis fin à l'Allemagne de Bismarck (1871), qui se disait moralement et culturellement supérieure (Sheehan 1992 : 165). L'idée enracinée que le nationalisme est dangereux rend toute forme de nationalisme et de fierté nationale tabou. L'identité allemande dans l'après-Guerre doit se définir contre celle de l'Allemagne nazie (cf. Rambour 2006 : 3) et les deux Allemagne ont fait cela chacune à leur manière. A l'Est, la RDA réclamait une nouvelle identité basée sur des valeurs morales progressistes et démocratiques qui s'opposaient radicalement au passé national-socialiste et fasciste (Sheehan 1992 : 165). L'Etat a rompu avec l'histoire. La RDA est née du néant, d'une 'tabula rasa' (Schulze 1995 : 85) : c'est 'le mythe antifasciste', selon lequel le fascisme serait toujours vivant dans l'Ouest. L'Allemagne de l'Ouest s'est éprouvée également « geschichtsmüde » ('lasse de l'histoire') (Schulze 1995 : 85) .

La chute du mur de Berlin en novembre 1989 et la Réunification allemande en octobre 1990 ont eu un impact direct sur la question de l'identité allemande. La délivrance du joug communiste a déchaîné une vague nationaliste dans les pays de l'Est et a libéré l'Allemagne du tabou national (Demesmay 2000 : 45). Tandis que les intellectuels éprouvent encore de la méfiance à l'égard de l'attachement national, les citoyens allemands considèrent la Réunification comme l'occasion « de retrouver une identité nationale et de former un véritable Etat-nation » (Demesmay 2000 : 45). Les paroles révolutionnaires des manifestants de Leipzig à la fin du régime de la RDA, « wir sind das Volk » ('nous sommes le peuple'), se trouvent transformées en « wir sind ein Volk » ('nous sommes un (seul) peuple') (Dann 1995 : 72). Cette exclamation exprime le souhait des Allemands de construire ensemble une nation et une identité nationale, après quarante ans de séparation géographique et idéologique, à la base de leur parenté ethnique et de leur histoire commune (cf. Le Gloanec 1994 :

130 ; Demesmay 2000 : 45). Les politiciens allemands se montrent également enthousiastes et font mention de « la nation allemande retrouvée » (Demesmay 2000 : 45).

La recherche d'une identité collective est marquée par le dilemme entre les sentiments de culpabilité et de responsabilité à l'égard du passé nazi d'une part, et l'aspiration à la « **normalisation** » d'autre part (Rambour 2006 : 3 ; Demesmay 2000). Ce dilemme se voit entre autres dans 'la querelle des historiens' (cf. la section 3.3.3). Horst Ehmke, ministre de la chancellerie Brandt, a attribué les difficultés à l'égard de l'identité allemande au fait que les Allemands n'étaient toujours pas « au clair » avec leur passé (Ehmke 1988, cité par Rambour 2006 : 3). Des enquêtes effectuées dans les années 1990 sur l'avis des Allemands à l'égard des notions comme l'identité, la nation, la conscience collective ou le nationalisme font preuve de cette incertitude (Rambour 2006 : 8). Il s'est avéré que le 'nationalisme' a une connotation négative et qu'il est associé à l'antisémitisme, à la xénophobie et à l'intolérance envers d'autres religions. Le terme du 'patriotisme', au contraire, est connoté positivement et signifierait une tolérance à l'égard de la diversité dans la société (cf. Nick 2003 : 42).

Malgré ces difficultés du peuple allemand d'être au clair avec son lourd passé, le besoin d'une normalisation de ce passé s'impose. Les penseurs allemands sont conscients du fait qu'une identité collective est nécessaire pour relier les deux Allemagne sur le plan social et politique après la Réunification. Selon Rorty (1998), le manque d'une certaine fierté nationale en Allemagne a un effet négatif sur le débat politique : « l'engagement émotionnel avec son pays est indispensable à la tenue d'une délibération politique imaginative et productive (Rorty 1998, cité par Rambour 2006 : 9). Dans la même lignée, Wolffsohn (1992, cité par Berger 1997 : 200) affirme que le manque de fierté nationale a fait de l'Allemagne une nation « confused » et « insecure ». La réponse à la crise identitaire allemande est fournie par la thèse habermasienne, qui rejette l'argument ethnique en faveur d'une appartenance basée sur l'engagement d'un peuple pour des valeurs politiques communes (Habermas 1999). Ce type d'identité, le *Verfassungspatriotismus* (« patriotisme constitutionnel »), repose donc sur l'accord sur les principes constitutionnels de l'Allemagne :

c'est le consensus démocratique des citoyens sur des règles de justice particulières qui doit fonder le sentiment d'appartenance à la société, et garantir l'entente et la solidarité communautaires, ainsi que l'égal respect des personnes. (Demesmay 2000 : 47).

Certains veulent créer une identité à caractère plus réaliste qui se fonde sur des coutumes et rituels communs et des éléments quotidiens concrets, comme entre autres la réussite économique (Demesmay 2000 : 47).

Au temps de la conception des *Deutsche Erinnerungsorte*, la question allemande peut être considérée comme étant 'résolue'. Avec l'unification des deux Allemagne, la fixation définitive des frontières du pays et le déménagement du gouvernement de Bonn à Berlin en 1991, le débat est clos

(Fischer 2000). Selon Fischer (2000), le rapport difficile au passé et la responsabilité morale et historique des Allemands font partie de leur identité. Le fait que le passé constitue une ambivalence permanente en ce qui concerne l'identité nationale allemande, est parfaitement illustré par la citation suivante, provenant de la déclaration gouvernementale du chancelier Gerhard Schröder.

Kein anderes Datum symbolisiert Stolz und Schmerz, Freude und Schande in der Geschichte unserer Nation so sehr wie dieser 9. November. Es ist der Tag, da die erste deutsche Republik entstand. Es ist der Tag, an dem für Millionen von Ostdeutschen die Berliner Mauer passierbar wurde. Aber es ist auch der Tag der Reichspogromnacht, als 1938 Deutsche in verbrecherischem Rassenwahn im ganzen Land Synagogen anzündeten, die Häuser und Geschäfte jüdischer Mitbürger zerstörten und die jüdischen Mitbürgerinnen und Mitbürger töteten.²¹ (Schröder 1998: 28)

Schröder se distingue de son prédécesseur par une approche différente concernant le passé : il évite le rappel systématique du passé, sans remettre en cause la responsabilité de son pays dans les crimes nazis (cf. Rambour 2006 : 12). Ainsi, il parle régulièrement d'une « Allemagne plus consciente d'elle-même » (*selbstbewußt*) et a-t-il souligné qu'« on doit se rappeler l'histoire, mais elle ne doit pas peser sur nos épaules tous les jours » (Delattre 1998 : 724, 725). Le style Schröder se caractérise également par le retour d'une certaine fierté nationale longtemps tabouïcée (cf. supra) : « Nous sommes fiers de ce pays, de ses paysages et de sa culture, de la créativité et de la volonté de performance de ses habitants » (Schröder cité par Millot 1998). Avec Schröder comme chancelier, l'Allemagne entre donc dans une ère de normalité (cf. Delattre 1998 : 724).

3.2.2. Le rapport à la nation

Comme il a été mentionné dans la section 2.3 (à propos de l'exportation du modèle français), l'Allemagne et la France se différencient principalement dans deux domaines : le rapport à la nation et le rapport au temps. La présente section s'attarde à ce premier aspect.

En France, pays que Nora (1993 : 10) décrit comme « l'Etat-nation par excellence », la 'nation' est une chose évidente, sur laquelle repose le rapport à l'histoire (cf. § 3.3.3). Bien qu'il existe des discussions sur la date de naissance exacte de la nation française – depuis Vercingétorix comme dans la thèse populaire des républicains, depuis Clovis comme dans le dogme royaliste et catholique, ou depuis Hugues Capet et la division du royaume carolingien –, son âge élevé lui donne de la stabilité

²¹ « Il n'y a aucune date qui symbolise la fierté et la douleur, la joie et la honte dans l'histoire de notre nation aussi bien que le 9 novembre. C'est le jour de la naissance de la première république allemande. C'est le jour où le mur de Berlin est devenu franchissable pour des millions d'Allemands de l'Est. Mais c'est également le jour de la nuit de Cristal de 1938, dans laquelle des Allemands, incités par une manie raciale et criminelle, ont, dans l'ensemble du pays, incendié des synagogues, détruit des maisons et des magasins de leurs concitoyens juifs et tué leurs concitoyens juifs. » (*notre traduction*)

(Agulhon 1995 : 57). Nora (2001 : 682) observe qu'en France, contrairement à ce qui vaut en Allemagne ou en d'autres pays voisins, l'Etat a toujours été l'instrument de l'unité nationale :

L'Etat français a civilisé la société et a été paternaliste à l'égard de celle-ci. Par conséquent, il a joué le rôle de maître, patron, instance unifiant et pédagogue dans les quatre domaines – l'économie, la culture, la langue et la société – qui sont normalement (et surtout en Allemagne) à l'origine même de la conscience collective et nationale. (Nora 2001 : 682, *notre traduction*)

Ce n'est qu'avec la décolonisation et la sortie de la France des superpuissances (l'une des motivations pour le projet de Nora, cf. § 2.1.2) que le patriotisme et la fierté nationale des Français sont remis en question (Agulhon 1995 : 61).

Contrairement à la France, le fait national ne va pas de soi en Allemagne (François 1995 : 100), ce qui influence également le rapport à l'histoire : « la commémoration est là pour tenter de tirer au clair mais aussi d'exorciser l'énigme de l'identité allemande » (François 1994 : 63). Le rapport difficile du peuple allemand à l'égard de la nation morcelée est souvent traité par la littérature, entre autres par Goethe et Hölderlin. Les mots célèbres de l'écrivain Schiller (1797) sont symptomatiques de la problématique : « Deutschland? Aber wo liegt es? Ich weiß das Land nicht zu finden. Wo das Gelehrte beginnt, hört das Politische auf » (cf. Dann 1995 : 67). Jusqu'au XVIIIe siècle, la nation allemande est composée de plusieurs Etats éparpillés, définie par une culture commune : la *Kulturnation* (Demesmay 2000 : 44). La littérature, la philosophie et la religion y suppléent pour le manque d'unité politique (cf. Dann 1995 : 67, Schulze 2005). Ce n'est qu'au début du XIXe siècle, avec la Confédération du Rhin, que l'Etat-nation est enfin institutionnalisée, ce qui est donc beaucoup plus tardivement qu'en France. Comme Demesmay (2000 : 45) le remarque, le rapport entre les concepts d'*état* et de *nation*, n'a rien de linéaire depuis une cinquantaine d'années. L'Allemagne est considérée comme étant un Etat-nation jusqu'en 1945. Avec la division entre RFA et RDA après la Deuxième Guerre mondiale, la nation se compose de deux états séparés (Demesmay 2000 : 44). Les quarante ans de séparation qui s'ensuivent constituent des « barrières politiques, idéologiques et émotionnelles » (Treibel 1993). L'Allemagne de l'Est et celle de l'Ouest constituent chacune une propre nation : deux nations, deux Etats. Avec le souhait du peuple allemand de se réunifier, le vieux concept de la 'Kulturnation' fait son retour : bien que géographiquement séparées, les deux Allemagne voient leur histoire commune comme légitimation d'*une* identité nationale (Dann 1995 : 70). Avec la réunification des deux Allemagne, l'Etat et la nation se rejoignent à nouveau :

Spätestens seit dem 3. Oktober 1990 hat sich all dies verändert: Die Nation ist fortan eine feste Größe mit einer nahezu perfekten Entsprechung von Staat und Nation, politischer und

Kulturnation – eine Tatsache, die in der Geschichte Deutschlands vielleicht einmalig ist.²²
(François 1995: 100).

Mais, comme le remarque François (1995 : 100 ; 1994 : 64), la construction artificielle d'une nation allemande ne signifie pas nécessairement que les deux populations longtemps séparées se retrouvent sur le plan de la mémoire. Comment réunir les mémoires de quarante ans de séparation ? Que faire de l'héritage de la RDA sortie d'une dictature, comme par exemple les nombreux monuments antifascistes ?

Plus de dix ans après la Réunification, il est, selon certains, encore question de deux nations, unies sous un Etat. Des résultats des enquêtes démontrent que les *wessis* et les *ossis* ont des préjugés les uns à propos des autres. La réconciliation difficile des comportements typiques des deux Allemagne fait l'objet de bon nombre d'articles de périodiques et d'émissions télévisées (cf. Koischwitz & Würz 2014).

3.2.3. La frénésie commémorative²³ en Allemagne

Pareillement à la France, l'Allemagne est entrée dans « l'ère de la commémoration » dans les années 1980, comme l'observent les directeurs des *Deutsche Erinnerungsorte* dans leur préface au premier volume :

Deutschland ist offensichtlich in ein « Zeitalter des Gedankens » (Pierre Nora) eingetreten – die Beschwörungen und Bemühungen des Gedenkens, seine Kommerzialisierung und Instrumentalisierung reichen bis zum Überdruß.²⁴ (François & Schulze 2001: 9)

Bien qu'il s'agisse d'un phénomène international, que l'on retrouve au même moment dans plusieurs pays européens, le rapport qu'entretient l'Allemagne avec son passé est différent et a des traits uniques selon François et Schulze (2001 : 10). Les auteurs revendiquent donc une certaine spécificité, tout comme l'a fait Nora en revendiquant la « spécificité française » des *Lieux de mémoire*.

François (1995 : 98) évoque plusieurs signes témoignant de la vague mémorielle en Allemagne : le nombre croissant des expositions et des musées historiques, la popularité des fêtes commémoratives, la concurrence entre les maisons d'édition sur le marché des histoires nationales et finalement, l'intérêt pour un projet analogue au projet français des *Lieux de mémoire*.

²² « Depuis le 3 octobre 1990 au plus tard, tout cela a changé : la nation est désormais une entité fixe avec une presque parfaite concordance entre l'Etat et la nation, entre la nation politique et la nation culturelle – une donnée peut-être singulière dans l'histoire allemande. » (*notre traduction*)

²³ Cette expression est empruntée à François (1994 : 58).

²⁴ « L'Allemagne est apparemment entrée dans 'l'ère de la commémoration' (Pierre Nora) – l'envoûtement et le dévouement à l'égard de la mémoire, sa commercialisation et son instrumentalisation s'étendent jusqu'au point que cela devient ennuyeux. » (*notre traduction*)

Selon Nora (1996 : 16), le besoin qu'éprouvent les Allemands de partir à la recherche de leurs propres lieux de mémoire exprime un certain moment, qui est pourtant différent du moment correspondant en France. En France « l'entreprise exprime le moment d'un décolllement d'une histoire devenue notre mémoire et d'une mémoire qui appelait son histoire ». Et c'est exactement ce « décolllement », ce sentiment de perte à l'égard de l'histoire nationale qui explique le succès de l'ouvrage. En Allemagne, le moment se trouve au croisement de deux lignes de force. D'une part, « l'intégration nécessaire et impossible » du passé national-socialiste dans la continuité de l'histoire et d'autre part, l'unification de l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest (Nora 1996 : 17).

Les sections précédentes ont permis de constater que l'Allemagne entretient un rapport fondamentalement différent avec 'la nation'. Cette différence réside dans des développements historiques tels que le morcellement de l'Allemagne et les crimes commis par les Allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale. Du fait que les Allemands ont une relation difficile avec la nation, il ressort également que le concept d'une identité nationale est épineux. Longtemps resté tabou, les Allemands se sont mis à développer une identité dans le sens habermasien après la Réunification.

Or, même si l'Allemagne et la France diffèrent tant dans ce domaine, une même évolution les a menées à entreprendre un projet mémoriel constitué par la vague mémorielle. La frénésie commémorative qui a incité Pierre Nora à rédiger son ouvrage dans les années 1980, est la même qu'en Allemagne quinze ans plus tard.

Force est de constater que le projet français découle d'un sentiment de perte, qui est absent en Allemagne, car la nation comme entité unifiée sur le plan culturel et politique est encore une donnée relativement nouvelle.

3.3. DÉFINITION ET CONTEXTE HISTORIOGRAPHIQUE

Les sections suivantes abordent la définition du terme 'Erinnerungsort' et en quoi celle-ci est différente que celle de 'lieu de mémoire'. Nous examinerons ensuite la sélection des sujets dans les *Deutsche Erinnerungsorte* de plus près. Nous aborderons enfin le rapport des Allemands à l'égard de leur passé pour conclure avec un bref aperçu de la tradition historique en Allemagne.

3.3.1. Définition

Avant d'aborder les différences concernant la sélection des sujets, il est important de préciser la définition du terme 'Erinnerungsort', tout comme nous l'avons fait pour son pendant français (cf. § 1.2.1). La section 2.2 (concernant la traduction de la notion) a permis de constater que le terme de 'Erinnerungsort' a été choisi avec soin. Voici comment les directeurs des *Deutsche Erinnerungsorte* définissent la notion :

Dergleichen Gedächtnisorte können ebenso materieller wie immaterieller Natur sein, zu ihnen gehören etwa reale wie mythische Gestalten und Ereignisse, Gebäude und Denkmäler, Institutionen und Begriffe, Bücher und Kunstwerke – im heutigen Sprachgebrauch ließe sich von „Ikonen“ sprechen. Erinnerungsorte sind sie nicht dank ihrer materiellen Gegenständlichkeit, sondern wegen ihrer symbolischen Funktion. Es handelt sich um langlebige, Generationen überdauernde Kristallisationspunkte kollektiver Erinnerung und Identität, die in gesellschaftliche, kulturelle und politische Üblichkeiten eingebunden sind und die sich in dem Maße verändern, in dem sich die Weise ihrer Wahrnehmung, Aneignung, Anwendung und Übertragung verändert. (François & Schulze 2001 : 17 – 18)

Comparons cette définition à celle de Pierre Nora, qui figure aussi dans le *Grand Robert* :

Une « unité significative », d'ordre matériel ou idéal dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté. (Nora 1992 : 20)

Les deux définitions spécifient que les 'lieux' ou 'Orte' sont de nature matérielle tout comme immatérielle et qu'ils sont des éléments symboliques appartenant à une quelconque communauté. Les directeurs des *Deutsche Erinnerungsorte* ont toutefois 'revisité' la définition de Nora. Ils ont précisé qu'il s'agit de « points de cristallisation » transmis de génération en génération et nichés dans la mémoire de l'identité collective. Ils ont en outre ajouté que ces 'Erinnerungsorte' dépendent fortement du contexte social, culturel et politique et qu'ils sont donc susceptibles d'évoluer. Les 'Orte' sont conçus, dans la perspective de la thèse halbwachsienne, dans un certain cadre social, politique, culturel ou imaginaire. De ce fait, les 'Erinnerungsorte' ne sont pas des instances fixes mais au contraire, prêtent leur signification à des relations et constellations changeantes :

Der *Ort* wird allerdings nicht als eine abgeschlossene Realität angesehen, sondern im Gegenteil stets als *Ort in einem Raum* (sei er real, sozial, politisch, kulturell oder imaginär). Mit anderen Worten: Wir sprechen von einem Ort, der seine Bedeutung und seinem Sinn erst durch seine Bezüge und seine Stellung inmitten sich immer neu formierender Konstellationen und Beziehungen erhält.²⁵ (François & Schulze 2001: 18)

Afin d'éviter des malentendus, les auteurs (François & Schulze 2001 : 17 – 18) ont précisé que le terme est utilisé de façon métaphorique et qu'il est emprunté, tout comme la notion de Nora, à la méthode mnémotechnique des Anciens.

²⁵ « Le *lieu* n'est pas considéré comme une entité close, mais au contraire, comme un *lieu* toujours *encastré dans un cadre ou espace* (réel, social, politique, culturel ou imaginaire). En d'autres mots : nous parlons d'un lieu qui prête sa signification et son sens à sa position parmi des constellations et relations changeantes. » (*notre traduction*)

Nous avons vu dans les chapitres précédents qu'une des critiques récurrentes à l'ouvrage de Nora concernait l'imprécision de la définition du 'lieu de mémoire'. En raison des multiples changements dans la définition au cours du projet et du style allégorique de Nora, il est difficile de distiller une définition claire. Le concept devient par conséquent ce qu'il est convenu d'appeler un « catch-all ». François et Schulze ont par conséquent tenté de fournir une version désambiguïsée de la définition proposée initialement par Pierre Nora.

3.3.2. La sélection des sujets et l'enjeu des lieux nazis

Afin de sélectionner les thèmes dans les *Deutsche Erinnerungsorte*, François et Schulze ont appliqué trois critères qui permettent d'éviter les redites et les oublis reprochés à Nora (François & Schulze 2001 : 18 – 19). La sélection des sujets constitue probablement la plus grande différence à l'égard du projet de Nora. Les directeurs ont avoué que le processus de sélection était difficile et subjectif²⁶ et ils ont remarqué que d'autres auteurs auraient peut-être choisi d'autres lieux (Hampton & Peifer 2007 : 375).

(1) L'accent sur les XIXe et XXe siècles

Le premier critère consiste à mettre l'accent chronologique sur **les XIXe et XXe siècles**, à l'opposé de Nora qui réserve une partie considérable de son ouvrage aux sujets concernant les Anciens, le Moyen Age et l'époque moderne. Selon Danyel (1998 : 464), le projet allemand doit utiliser d'autres « poids et mesures » (notre traduction) que son pendant français, même si l'intégration de l'histoire plus lointaine du Moyen Age par exemple, rendrait le projet plus « intemporel » (c'est-à-dire moins lié aux circonstances sociohistoriques actuelles). La raison pour l'application de ce critère réside dans la signification particulière du XXe siècle, que l'historiographie allemande qualifie de « deutsches Jahrhundert » (François & Schulze 2001 : 18). Ainsi, les auteurs ne craignent pas d'intégrer des lieux appartenant aux pages les plus noires de l'histoire allemande, tels que le 'Führerbunker', 'Blut und Boden' ou 'Auschwitz'. Ces lieux sont alternés avec des sujets moins sensibles comme la notion de fin de journée typiquement allemande ou 'Feierabend', 'Marlene Dietrich' ou le 'Bauhaus'. L'histoire récente de la séparation en RDA et RFA est également présente dans l'ouvrage, notamment dans les chapitres consacrés à la 'Stasi' ou au slogan « Nous sommes le peuple » (« Wir sind das Volk »).

(2) L'orientation européenne du projet

Un deuxième critère est **l'orientation européenne** du projet. François & Schulze (2001 : 19) ont constaté qu'il était particulièrement difficile de parvenir à une définition univoque de ce qui est « allemand » et de ce qui est « l'Allemagne ». De ce fait, il vaut mieux de ne pas considérer

²⁶ Notons que Pierre Nora lui aussi a avoué dans la préface au premier volume des *Lieux de mémoire* que le choix des sujets comportait « une part d'arbitraire » (Nora 1984 : xiii).

l'Allemagne comme une entité close, comme Nora l'a fait pour la France, mais comme une Allemagne ouverte, qui est influencée par ses voisins européens qu'elle influence à son tour. Ce critère est motivé par le fait que les frontières et le territoire du pays ont fortement évolué dans l'histoire allemande et que le territoire allemand a toujours été habité par des Allemands comme par des non-Allemands.

La mise en pratique de ce critère se traduit en l'importance des « **geteilte Erinnerungsorte** » ('lieux partagés' ou 'mixtes'), qui ne sont pas seulement propres à l'Allemagne, mais également à d'autres pays (cf. François 1999 ; François & Schulze 2001 : 19) :

[...] il semble qu'un [...] décalage puisse être observé après l'affirmation de cliché historiographique selon lequel l'Allemagne n'aurait pas de frontières ni de définition claire, au contraire d'une France à la tradition nationale séculaire. (Saint-Gille 2007: 577)

Ainsi, l'ouvrage comprend des contributions consacrées à entre autres Versailles, Charlemagne, Rome, la Place des Héros à Vienne, etc. François et Schulze ont en outre essayé d'intégrer un regard vu de l'extérieur et les relations qu'entretiennent d'autres pays européens avec l'Allemagne : « Uns geht es um Deutschland in seinen europäischen Verknüpfungen » (François & Schulze 2001 : 19). Cet aspect s'exprime entre autres dans les articles sur le *Germania* de Tacite et le label *made in Germany* (qui traite de l'exportation allemande).

Dans le but d'écrire une histoire allemande pluraliste et européenne, les deux directeurs ont veillé à ce que les auteurs contribuant à l'ouvrage fassent preuve d'une certaine variété. Ainsi les auteurs ont-ils opté pour une approche multidisciplinaire : non seulement des historiens, mais également des sociologues ou des germanistes, ont contribué au projet. François et Schulze ont également attiré des journalistes ou des écrivains et n'ont par ailleurs pas hésité à faire appel à de jeunes chercheurs qui ont ainsi pu faire leurs premières armes en contribuant au projet. Les auteurs notent également qu'un auteur sur cinq est d'origine non allemande, qu'un des deux directeurs est un historien français et que l'initiative du projet a été prise à Varsovie (François & Schulze 2001 : 21). Ces faits soulignent le caractère international et européen des *Deutsche Erinnerungsorte*. Les auteurs des *Deutsche Erinnerungsorte* ont donc en quelque sorte 'amélioré' le projet de Nora, souvent été critiqué à cause de son caractère strictement national.

(3) La combinaison des lieux évidents et moins attendus

Finalement, les auteurs ont tenté d'éviter une hiérarchie entre les thèmes incontournables et d'autres, moins évidents et parfois inattendus. Le lecteur trouvera ainsi des articles sur Goethe, le 'D-Mark' mais aussi sur le 'Feierabend' et la 'Bundesliga'. Parmi les sujets évidents, nous trouvons entre autres quelques grands souverains (p. ex. le roi de Prusse *Friedrich der Große*), des bâtiments célèbres (p. ex. *Neuschwanstein*) ou encore des chefs d'œuvre artistiques (p. ex. *Beethovens Neunte*, 'La Symphonie n° 9 de Beethoven' ou *Goethe*). Ces essais témoignent d'une certaine fierté nationale et

mettent en lumière des aspects positifs de l'histoire allemande. Ils alternent avec des articles sur des épisodes importants de l'histoire du pays, comme par exemple *Der Westfälische Friede* ('les Traités de Westphalie', concluant la guerre de Trente Ans et la guerre de Quatre-Vingts Ans), *Die Mauer* (le mur de Berlin) ou encore *Bismarck* (le chancelier responsable de l'Unification en 1871). Certains articles sont moins attendus comme les 'trois K' de (*Kinder, Küche, Kirche* ('enfants, cuisine et église') ou les jardins ouvriers (dans *Der Schrebergarten*), que l'on rencontre surtout dans les régions industrielles comme le *Ruhrgebiet*.

En somme, nous pouvons dire que le tout témoigne d'une grande **variété** : les sujets culturels et politiques et les points d'orgue de l'histoire allemande alternent avec des éléments récurrents de la vie quotidienne.

(4) L'importance des conflits et ruptures (et du national-socialisme en particulier)

Un quatrième critère qu'on pourrait ajouter à cette énumération est l'importance des lieux symbolisant **le conflit ou la rupture**. Nous avons vu dans la section 3.1 que cet aspect a été un des principes directeurs dans la conception des *Deutsche Erinnerungsorte*. A l'opposé du projet français, qui reflète dans son ensemble une tonalité d'harmonie, un sentiment reflétant un rapport « *selbstzufrieden* » ('content de soi') que les Français entretiennent leur histoire, le projet allemand ne doit pas hésiter à intégrer les conflits, comme l'affirme Danyel (1998 : 464 – 465).

François et Schulze, comme nous l'avons déjà indiqué, n'hésitent pas à intégrer dans leur champ d'investigation certains éléments appartenant au temps du national-socialiste et évoquent les pages les plus noires de l'histoire allemande avec des chapitres consacrés par exemple au 'Blut und Boden', mais aussi au 'Führerbunker' ou encore à 'Auschwitz'. L'historien Jürgen Danyel (1998 : 466) remarque à juste titre que l'intégration des lieux appartenant au nazisme est en fait incontournable : bon nombre d'autres lieux (matériels ou symboliques) caractéristiques de l'histoire allemande ont perdu leur innocence entre 1933 et 1945. Le régime national-socialiste a récupéré et adapté plusieurs traditions, symboles et rituels nationaux afin de renforcer sa politique. Ces mythes et symboles ont en outre été répandus avec une énergie « propagandiste » inégalée (Danyel 1998 : 466).

Le fait pourtant que soit absent un essai consacré au Parti nazi ou à Adolf Hitler a suscité des critiques (entre autres Koshar 2003 : 441). Il importe pourtant de souligner que le national-socialisme est loin d'être marginalisé dans les *Erinnerungsorte* : plusieurs essais sur le nazisme sont intégrés (le *Führerbunker*, le *20. Juli*²⁷, etc.) ou sont implicitement liés au nazisme (*Stalingrad, Mitläufer*) (cf. Hampton & Peifer 2007 : 376). Adolf Hitler reçoit trois fois plus de mentions dans l'index de

²⁷ Cette date réfère au complot du 20 juillet 1944 : une tentative d'assassinat à Adolf Hitler et son entourage, planifiée par des conjurés militaires.

l'ouvrage que les autres personnages et les directeurs précisent dans l'introduction que les ruptures et conflits constituant le point de départ des essais sont souvent liés au national-socialisme. Néanmoins, l'impact du nazisme sur l'histoire et la mémoire allemande pourrait apparaître comme « diffuse and fragmented » (Koshar 2003 : 441). Selon Koshar, un essai ou même un volume consacré au personnage d'Adolf Hitler ou au NSDAP serait l'antidote à cette impression de fragmentation :

[...] in order to make a comprehensive statement that is adequate to the complex task of articulating the shape and content of German memory culture at the turn of the present millennium, an entire volume should have been devoted to National Socialism itself, as a constitutive moment in the symbolic landscape from which the German nation draws its sense of self. (Koshar 2003: 441)

L'ouvrage allemand se distingue enfin des *Lieux de mémoire* en ce qui concerne **la structuration des sujets**. François et Schulze (2001 : 20) ont jugé la répartition en République, Nation et les France que Nora a utilisée peu adaptable à la situation allemande. Les auteurs ont choisi de sélectionner six 'Oberbegriffe'²⁸ ('termes génériques') par volume, comme par exemple 'Bildung' ('la formation'), Heimat ('la patrie') ou 'Zerrissenheit' ('discorde, désunion'), qui structurent les chapitres. Le caractère typiquement allemand de ses termes se vérifie dans l'extrême difficulté qu'il y a à les traduire (cf. François & Schulze 2001 : 20, Hampton & Peifer 2007 : 375). Koshar (2003: 440) remet en question la difficulté de traduire ces 'Oberbegriffe' en argumentant que la signification des termes tels que « Dichter und Denker » ('écrivains et penseurs') ou « Erbfeind » ('l'ennemi héréditaire') peut parfaitement être exprimée ou du moins saisie dans d'autres langues. Il note que cette revendication des auteurs témoigne de l'assomption d'une 'spécificité allemande'. Force est de constater que ces termes ont bel et bien une portée spécifiquement allemande : le mot « Heimat » par exemple, a certainement une autre portée et connotation que le terme équivalent en français (« la patrie »).

²⁸ Voici un aperçu des 18 « Oberbegriffe » et à chaque fois une traduction ou une description. Les traductions ne sont pas nécessairement l'équivalent exact des termes allemands.

Volume 1 (2001) : Reich ('l'empire, le Reich'), Dichter und Denker ('écrivains et penseurs'), Volk ('le peuple, la nation'), Erbfeind ('ennemi héréditaire'), Zerrissenheit ('discorde, désunion'), Schuld ('la culpabilité').

Volume 2 (2001) : Revolution ('révolution'), Freiheit ('la liberté'), Disziplin ('la discipline', mais aussi 'le devoir, la docilité, l'obéissance, la soumission') Leistung ('la performance, la prestation'), Recht ('le droit, la justice'), Die Moderne ('courant dans les arts, la littérature et la philosophie ; commence au début du XXe siècle).

Volume 3 (2001) : Bildung ('la formation'), Gemüt ('l'esprit, la nature, l'ambiance'), Glaube und Bekenntnis ('foi et confession/ religion'), Heimat ('la patrie'), Romantik ('le romantisme'), Identitäten ('identités').

3.3.3. Le rapport à l'histoire

Comme il est déjà mentionné dans le chapitre 2.3, il existe deux décalages entre l'Allemagne et la France sur le plan de la mémoire : le rapport à la nation et le rapport au temps. Dans la section présente sera évoqué l'aspect du **rapport au temps**, ou à l'histoire.

L'histoire récente de l'Allemagne (depuis 1933) a fait en sorte que la mentalité des Allemands à l'égard de l'histoire nationale est affective, sensible et épineuse (François & Schulze 2001 : 10, en référence à Rousso 1994). Il y a plusieurs signes qui font émerger la différence entre les deux pays. Premièrement, le rapport à l'histoire comprend la totalité de l'histoire en France, tandis qu'il se limite à une brève période en Allemagne :

« Alors qu'en France le rapport à l'histoire englobe un passé pluriséculaire remontant sinon aux Gaulois, du moins au Moyen Âge, [...] en Allemagne, en revanche, il est focalisé sur une brève période du passé – les douze années du national-socialisme (et ce qui les a rendu possibles) [...]. (François 1999 : 83).

Cet aspect chronologique est clairement visible dans la sélection des sujets des *Deutsche Erinnerungsorte* : l'un des critères pour la sélection consistait à se limiter aux XIXe et XXe siècles.

En outre, l'histoire est considérée sous un angle différent. En France, cette perspective est « consensuelle et auto-commémorative » tandis qu'en Allemagne, l'histoire est considérée d'un point de vue « autocritique » (François 1999 : 83). Comme nous l'avons déjà mentionné, l'histoire allemande fait problème car une certaine 'normalisation' de l'histoire se doit aussi de tenir compte des crimes nazis. La citation suivante d'un des directeurs de l'ouvrage illustre parfaitement ce dilemme qui discerne l'Allemagne de la France :

Car ici, c'est l'histoire même qui fait problème, tiraillée qu'elle est entre le désir de normalité et la conscience, plus accusée que jamais de l'irréductible singularité du nazisme : Auschwitz et sa rampe ne sont-ils pas, remarque à juste titre Jürgen Habermas, le lieu de mémoire le plus fort des Allemands de notre temps ? (François 1999 : 83 ; 1994 : 62)

Dans la même lignée, les directeurs décrivent, dans l'introduction aux *Deutsche Erinnerungsorte*, **l'histoire** comme « un poids » ('eine Last') pour l'Allemagne, auquel on ne peut pas se soustraire. Pour cadrer ce propos, les auteurs réfèrent à trois pierres d'achoppement qui rendent le rapport à l'histoire particulièrement difficile : Auschwitz, la Réunification et l'intégration européenne (François & Schulze 2001 : 10). De ces trois pierres d'achoppement, la première est sans doute la plus cruciale : selon Hagen Schulze, **le traumatisme du national-socialisme** a contaminé toute l'histoire allemande (dans Fleischhauer, Matussek & Schulze 2005 : 200).

(1) Auschwitz

Les douze ans du national-socialisme ont eu des conséquences permanentes sur l'histoire et la mémoire nationales. Selon l'historienne allemande Aleida Assmann (1999 : 8), Hitler et les conséquences du nazisme ont déterminé le « Sonderweg », la particularité, de l'Allemagne, pour laquelle les questions mémorielles sont devenues à la fois désagréables et nécessaires : « Auschwitz ist die nationale Katastrophe, die das kulturelle Gedächtnis gesprengt hat und sprengt »²⁹. Assmann observe en outre que la distance temporelle envers les événements nazis ne signifie pas nécessairement que la problématique autour de la mémoire diminue ; le temps semble au contraire renforcer la question.

(2) La Réunification

Depuis dix ans, l'Allemagne est une Etat-Nation « normale » (François & Schulze 2001 : 10-11), comme nous l'avons vu dans la section sur la question allemande (3.2.1). Pour la première fois dans l'histoire du pays, la question allemande semble être 'résolue'. „Es gibt keine deutsche Frage mehr“, mais la question de savoir comment les Allemands doivent former le présent et l'avenir, est toujours présente, observent François & Schulze (2001 : 10). Depuis la Réunification, la question identitaire des Allemands a reçu une nouvelle dimension : les deux Allemagne ont dû réunir leurs cultures mémorielles complètement différentes après quarante ans de séparation.

(3) L'intégration européenne

La troisième raison pour les difficultés que l'Allemagne éprouve dans son rapport à l'histoire est le fait que la recomposition de l'Etat allemand va de pair avec la manière dont évolue l'unification de l'Europe, dont la substitution du DM par l'euro constitue le principal symbole. Cette intégration dans l'Europe et la mondialisation occasionnent également une « restructuration » des identités collectives et des cultures mémorielles (François & Schulze 2001 : 11).

François (1999 : 83) note toutefois que ces constatations concernant le rapport à l'histoire valent surtout pour le rapport au passé national et que « le constat serait différent – et au total très voisin de ce qu'on observe en France – si l'on abordait la question du rapport au passé local ou régional ».

3.3.4. Les disputes historiographiques en Allemagne

Dans la postface des *Deutsche Erinnerungsorte*, Nora (2001 : 684) remarque qu'en Allemagne, n'existe pas comme en France une tradition historiographique canonisée. Ce n'est que dans les années quatre-vingt, avec la vague mémorielle qui s'étend sur l'Europe, que les historiens allemands s'attachent à écrire l'histoire nationale de l'Allemagne. En France par contre, les histoires nationales

29 « Auschwitz est la catastrophe nationale qui a fait sauter et qui fait toujours sauter la mémoire culturelle. » (notre traduction)

sont de bon ton depuis plus longtemps : des historiens renommés comme entre autres Fernand Braudel ou encore Pierre Nora ont renouvelé l'approche traditionnelle d'Ernest Lavisse qui avait réuni l'Ancien Régime et la République dans une même vision de grandeur nationale. François (1994 : 60) remarque que les histoires d'Allemagne n'étaient pas inconnues antérieurement, mais par contraste avec des livres tels que les *Deutsche Erinnerungsorte* ou encore d'autres histoires nationales, les ouvrages publiés jusque-là étaient souvent des « manuels, destinés à un public de spécialistes (enseignants et étudiants en histoire) ».

Avec la vague mémorielle et le nouvel intérêt à l'histoire nationale allemande, une double évolution a surgi dans l'historiographie allemande. D'une part, nous voyons que se met en place une nouvelle **rhétorique de 'normalité'** envers la nation. Après la Réunification, bon nombre d'historiens ont jugé que s'imposait une 'réévaluation' du rôle de la nation dans l'histoire allemande. Berger (1997 : 198) parle d'un « national revival » dans l'historiographie allemande. Les historiens attribuent donc une nouvelle 'normalité' à la nation (Berger 1997 : 198). Hagen Schulze par exemple, l'un des directeurs des *Deutsche Erinnerungsorte*, a plaidé pour un retour à une identité nationale 'normale' avec la publication de l'ouvrage *Kleine deutsche Geschichte*³⁰, une histoire de la nation allemande qui a connu un vif succès au moment de sa publication (cf. Berger 1997 : 199). La deuxième évolution, étroitement liée à la première, est la « renationalisation of German identity » (Berger 1997 : 198). Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3.2.1 (concernant la question allemande), le concept d'une identité nationale a longtemps été considéré comme tabou en Allemagne mais fait son retour après la Réunification.

Ces deux aspects, le retour de la nation dans l'historiographie et le nouvel intérêt pour la construction d'une identité nationale, ont suscité un flux de **disputes historiographiques** fortement médiatisées. De nombreux historiens et philosophes se posent la question de savoir comment parler « d'une identité nationale » et « d'une nation allemande » sans retomber dans le nationalisme. Selon Levy (1999 : 52), il existe un lien entre des crises identitaires prolongées, comme en Allemagne, et des disputes historiographiques. Et en effet, l'histoire mémorielle en Allemagne en est une des rebondissements qui s'étend de la Fischer-controverse dans les années soixante³¹ jusqu'au débat Walser-Bubis en 1998³² en passant par la querelle des historiens sur le national-socialisme dans les années quatre-vingt ou les débats lors de l'ouverture en 2005 du *Mémorial de l'Holocauste* à Berlin (François & Schulze 2001 : 11). Afin de comprendre la position des *Deutsche Erinnerungsorte* dans la

³⁰ Schulze, H. (1996): *Kleine deutsche Geschichte. Mit Bildern aus dem Deutschen Historischen Museum*. München: C. H. Beck.

³¹ Fritz Fischer (1908-1999) avait déclenché les polémiques en tentant de démontrer que l'impérialisme allemand est le principal responsable du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Ce débat prélude à la querelle des historiens.

³² Un débat entre les deux intellectuels allemands Martin Walser et Ignatz Bubis sur « l'instrumentalisation » de la Shoah et l'antisémitisme au sein du milieu des historiens et philosophes (1998).

tradition historiographique allemande, il importe d'aborder deux notions typiques de ces controverses historiographiques en Allemagne : le *Vergangenheitsbewältigung* et 'la querelle des historiens'. Par souci de concision, nous nous limitons à ces deux épisodes, même s'il existe bon nombre de débats historiographiques également pertinents pour la conception des *Erinnerungsorte*.

Avec le « Erinnerungsboom » des années 1980 et surtout 1990, la recherche scientifique concernant le phénomène de *Vergangenheitsbewältigung* s'est également intensifiée (François 1995 : 98). Le terme de 'Vergangenheitsbewältigung' (souvent traduit par 'travail de mémoire', littéralement 'le fait de surmonter, incorporer ou assumer le passé') ou 'Geschichtsaufarbeitung' renvoie aux discours et débats allemands depuis 1945 concernant la réconciliation avec le passé national-socialiste. La question de savoir comment assumer son passé n'a pas seulement été posée dans le monde universitaire, mais également dans les médias (les grandes controverses intellectuelles ont été vidées dans les journaux et à la télévision), dans la politique, dans l'administration et le droit (les monuments et les lois par exemple) et encore dans les arts (François 1995 : 99). Le but du processus de 'Bewältigung' n'est pas seulement d'analyser, d'incorporer et de tirer au clair le passé allemand, mais également d'éviter à l'avenir de tels crimes. Après la chute du mur de Berlin, la notion est également devenue courante pour indiquer les difficultés éprouvées à surmonter le passé de la RDA. 'L'intensification' du 'Vergangenheitsbewältigung' se caractérise par le nombre croissant des études – et pas seulement dans le domaine historique – concernant le passé nazi et les mécanismes d'assumer ce passé. La naissance des *Deutsche Erinnerungsorte* s'inscrit en grande partie dans cet intérêt renouvelé pour le passé nazi, le passé communiste et le passé allemand en général.

A la fois symptomatique du rapport épineux qu'entretiennent les Allemands avec leur passé national-socialiste et passage important dans le processus du *Vergangenheitsbewältigung*, le *Historikerstreit* ('la querelle des historiens'), qui s'est produite en 1986, porte sur la manière dont il faut aborder le passé national-socialiste et le rôle qu'il faut accorder à la Shoah (cf. Fischer & Lorenz 2009 : 259). La querelle a été occasionnée par la publication dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* d'un article, intitulé *Vergangenheit, die nicht vergehen will*³³, de l'historien Ernst Nolte. Dans cet article, l'historien conservateur remet en question la singularité de la Shoah : il tente de démontrer que la Shoah n'est pas un événement unique, mais qu'elle doit être considérée comme une simple réaction à d'autres exactions, en particulier celles de l'Union Soviétique (le système des goulags) et du génocide des Arméniens commis par les Turcs en 1915 (cf. Fischer & Lorenz 2009 : 259). Nolte tente donc de circonscrire la Shoah en l'intégrant dans un cadre plus large. La réplique du philosophe Jürgen Habermas a ouvert le débat, qui a duré deux ans. Habermas récuse la lecture de l'histoire de Nolte, il l'accuse de « révisionnisme » (Rambour 2006 : 2) et de la négation de la singularité de la Shoah

³³ Notons la ressemblance au titre *Un passé qui ne passe pas*, un livre de Henry Rousso et d'Eric Conan sur le régime vichyste paru en 1994.

(Fischer & Lorenz 2009 : 259). Habermas n'a pas seulement critiqué les historiens autour de Nolte, mais également le personnel politique qui tentait de minimiser la culpabilité des Allemands.

Au moment où l'idée de rédiger une adaptation aux *Lieux de mémoire* a été conçue (en 1995), la querelle des historiens s'est déjà atténuée. Les multiples débats ont pourtant mené les directeurs des *Deutsche Erinnerungsorte* à bien réfléchir sur l'enjeu des lieux nazis et leur projet n'a pas été sans controverse. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, François et Schulze ont veillé à ce que les *Erinnerungsorte* ne soient pas lus en tant que projet nationaliste déculpabilisant.

4. CONCLUSION

La présente étude avait pour but de comparer la notion (et l'ouvrage correspondant) de 'lieu de mémoire' à son pendant allemand de 'Erinnerungsort'. Dans un premier temps nous avons constaté que, malgré le scepticisme d'entre autres Pierre Nora lui-même, la notion de 'lieu de mémoire' est exportable au-delà des frontières de l'Hexagone. Cela ne veut pas dire que les adaptations étrangères sont de simples copies de l'ouvrage de Nora : il s'est avéré que François et Schulze ont trouvé leurs propres moyens pour traduire la mémoire collective dans une liste de 'Erinnerungsorte' nationaux. Les deux notions se distinguent principalement en trois domaines : le contexte sociohistorique dans lequel elles sont nées, le cadre historiographique dans lesquels elles s'inscrivent et leur définition et portée.

Une analyse contrastive des basculements sociohistoriques à l'époque de la publication des deux ouvrages a d'abord permis de constater qu'une même vague mémorielle et crise identitaire sont à la base des deux projets. En France, ces deux phénomènes surgissent dans les années soixante-dix. Ils sont liés à certains basculements dans la société, tels que la crise économique de 1972 et la fin de la France en tant que superpuissance colonisatrice. En Allemagne, le nouvel intérêt suscité par la mémoire et l'identité collective est lié à la chute du mur de Berlin et à la réunification des deux Allemagne en 1990.

Pourtant, la France et l'Allemagne se distinguent clairement en ce qui concerne leur rapport à la nation et l'identité collective. Le rapport à la nation a toujours posé problème en Allemagne, du morcellement des petits Etats dans le Saint-Empire romain germanique jusqu'à la séparation entre RDA et RFA ; tandis que la nation se pose comme une évidence et un élément unificateur en France. En ce qui concerne l'identité collective, il s'est avéré que celle-ci est problématique en Allemagne depuis des siècles déjà, comme en témoigne la « question allemande ». En France par contre, les problèmes identitaires ne surgissent que dans les années soixante-dix.

Ces évolutions sociales se répercutent sur la tradition historiographique dans les deux pays. Nous avons vu qu'en France, la tradition historiographique des grandes histoires nationales comme *Les lieux de mémoire* existe depuis longtemps. L'ouvrage de Nora s'inscrit dans le courant des Annales, mais renouvèle ce courant en proposant une approche originale, tenant compte des basculements dans la société française.

En Allemagne par contre, il n'existe pas une telle tradition historiographique canonisée. L'historiographie allemande est caractérisée par le rapport difficile et sensible que les Allemands entretiennent avec l'histoire : contrairement qu'en France, l'histoire est considérée sous un angle autocritique. Ce n'est que pendant les années quatre-vingt que prend forme une « normalisation » de ce rapport. Un nouvel intérêt pour l'histoire nationale se développe, simultanément avec le phénomène de 'Vergangenheitsbewältigung' et les querelles historiographiques entourant l'identité allemande et

l'enjeu du passé nazi. Le projet des *Deutsche Erinnerungsorte* est un produit de ces évolutions dans l'historiographie allemande.

Quant au contenu des deux ouvrages, la présente étude a permis de constater que les contrastes se situent surtout au niveau de la sélection des lieux. Quatre critères de sélection sont de vigueur dans le projet des *Deutsche Erinnerungsorte* : les auteurs mettent l'accent sur les XIX^e et XX^e siècles, s'orientent vers l'Europe, incluent des sujets évidents et incontournables tout comme des sujets ludiques et structurent enfin les 'Orte' autour de conflits et ruptures. Ce programme s'éloigne clairement du projet de Pierre Nora. Nora réserve une partie considérable de son ouvrage aux sujets concernant les Anciens, le Moyen Age et l'époque moderne. La dimension européenne manifeste chez François et Schulze manque dans le projet de Nora, qui a souvent été critiqué comme étant « gallo-centré ». A l'opposé de Nora, qui a laissé à l'écart le colonialisme et le régime Vichy, François et Schulze ne craignent pas d'inclure des lieux appartenant aux pages les plus noires de l'histoire allemande. En outre, François et Schulze n'ont pas copié la structuration de Nora en *La République*, *La Nation* et *Les France*, mais ont imaginé une structure propre autour de 18 'Oberbegriffe' typiquement allemands.

Observons pour terminer que, malgré les différences radicales entre la France en tant qu'incarnation type de l'Etat-nation d'une part et l'Allemagne comme nation jeune et longtemps divisée d'autre part, la notion et la méthode des *Lieux de mémoire* se sont avérées utiles et fécondes pour les deux pays. Force est de constater que les directeurs du projet allemand ont mis à profit l'outil d'investigation des lieux de mémoires en refusant d'occulter le passé difficile. De ce fait, les *Deutsche Erinnerungsorte* « proposent moins une 'exportation' de la notion qu'une redéfinition » des *Lieux de mémoire* (Bourguignon 2007 : 295). L'on pourrait dire que le projet allemand a sinon amélioré, du moins revalorisé son prédécesseur français : le projet n'hésite pas à sortir des frontières du pays et aborde ouvertement les pages noires de l'histoire nationale.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

François, E. & H. Schulze (éds.) (2001): *Deutsche Erinnerungsorte. Band I - III*. München: C.H. Beck

Nora, P. (éd.) (1984): *Les lieux de mémoire I. La république*. Paris: Gallimard.

Nora, P. (éd.) (1986): *Les lieux de mémoire II. La nation*. Paris: Gallimard.

Nora, P. (éd.) (1992): *Lieux de mémoire III. Les France*. Paris: Gallimard.

OUVRAGES THÉORIQUES

Anderson, P. (2009): *The New Old World*. London / New York: Verso.

Assmann, A. (1999): *Erinnerungsräume. Formen und Wandlungen des kulturellen Gedächtnisses*. München: C.H. Beck.

Berger, S. (1997): *The Search for Normality. National Identity and Historical Consciousness in Germany Since 1800*. Oxford: Providence Books.

Bourdé, G. & H. Martin (1983): *Les écoles historiques*. Paris: Seuil.

Coutau-Begarie, H. (1989): *Le phénomène nouvelle histoire : grandeur et décadence de l'école des Annales*. Paris: Economica.

Den Boer, P. & W. Frijhoff (1993): *Lieux de mémoire et identités nationales*. Amsterdam: Amsterdam University Press.

Fischer, T. & M. Lorenz (2009): *Lexikon der 'Vergangenheitsbewältigung' in Deutschland: Debatten- und Diskursgeschichte des Nationalsozialismus nach 1945*. Bielefeld: Transcript.

François, E. (éd.) (1996): *Les travaux du Centre Marc Bloch (6). Lieux de mémoire - Erinnerungsorte : d'un modèle français à un projet allemand*. Berlin : Centre Marc Bloch.

François, E., H. Siegrist & J. Vogel (1995): *Nation und Emotion. Deutschland und Frankreich im Vergleich. 19. und 20. Jahrhundert*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.

Judt, T. (1998): *The Burden of Responsibility: Blum, Camus, Aron, and the French Twentieth Century*. University of Chicago Press.

Le Goff, J. & P. Nora, P. (éds) (1974): *Faire de l'histoire*. Paris : Gallimard.

Le Goff, J. (éd.) (1988): *La nouvelle histoire*. Bruxelles: Complexe.

Rorty R. (1998): *Achieving Our Country : Leftist Thought in Twentieth Century America*. Cambridge: Harvard University Press.

Todorov, T. (2004): *Les abus de la mémoire*. Paris: Seuil.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

Agulhon, M. (1995): "Die nationale Frage in Frankreich: Geschichte und Anthropologie". Dans: François, E., H. Siegrist & J. Vogel (éds.): *Nation und Emotion: Deutschland und Frankreich im Vergleich. 19. und 20. Jahrhundert*, 65 - 65. Göttingen: Vandenhocck & Ruprecht.

Ammar, A. B. (2014): *De « lieux de mémoire » à « lugares de la memoria »: une étude interculturelle des « lieux de mémoire » de Pierre Nora sur leur conceptualisation, leur réception en France et leur adaptation en Espagne*. Université de Gand: mémoire de maîtrise.

Colliot-Thélène, C., Malbert, D. & Nora, P. (1997): "Identité nationale et enseignement de l'histoire." Dans: *Revue internationale d'éducation de Sèvres. Ruptures politiques, enseignement de l'histoire*, 13, 45 - 51.

Daniel, J. (1998): "Unwirtliche Gegenden und abgelegene Orte? Der Nationalsozialismus und die deutsche Teilung als Herausforderungen einer Geschichte der deutschen 'Erinnerungsorte'." Dans: *Geschichte und Gesellschaft*, 24, 463 - 475.

Dann, O. (1995): "Nationale Fragen in Deutschland: Kulturnation, Volksnation, Reichsnation." Dans: François, E., H. Siegrist & J. Vogel (éds.): *Nation und Emotion: Deutschland und Frankreich im Vergleich 19. und 20. Jahrhundert*, 66 - 82. Göttingen: Vandenhocck & Ruprecht.

Delattre, L. (1998): "Une nouvelle Allemagne ?" Dans: *Politique étrangère*, 4, 723 - 732.

Demesmay, C. (2000): "Identité nationale en Allemagne et citoyenneté européenne." Dans: Pfander-Mynie, L. & J.-G. Lebeau (éds.): *Vers une citoyenneté européenne*, 41 - 52. Dijon: CRDP de l'académie de Dijon.

Den Boer, P. (2005): "Geschiedenis, herinnering en 'lieux de mémoire'." Dans: R. Van den Laarse et al (éds.): *Bezeten van vroeger : erfgoed, identiteit en musealisering*, 40 - 58. Amsterdam: Het Spinhuis.

Den Boer, P. (2010): "Loci memoriae – lieux de mémoire." Dans: Erll, A. & A. Nünning (éds.): *Companion to Cultural Memory Studies*, 19 - 27. Berlin: De Gruyter.

- Dosse, F. (2009): "La 'tyrannie' de la mémoire." Dans: *Tripodos*, 25, 13 - 25.
- Ehmke, H. (1988): "Deutsche 'Identität' und unpolitische Tradition." Dans: *Die Neue Gesellschaft (Frankfurter Hefte)*, 35, 339 - 366.
- Englund, S. (1994): "De l'usage de la Nation par les historiens, et réciproquement." Dans: *Politix*, 7 (26), 141 - 158.
- François, E. (1994): "Nation retrouvée, Nation à contrecœur: l'Allemagne des commémorations." Dans: *Le Débat*, 78, 62 - 70.
- François, E. (1995): "Von der wiedererlangten Nation zur "Nation wider Willen": Kann man eine Geschichte der deutschen "Erinnerungsorte" schreiben?" Dans: François, E., H. Siegrist & J. Vogel (éds.): *Nation und Emotion: Deutschland und Frankreich im Vergleich 19. und 20. Jahrhundert*, 93 - 110. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- François, E. (1999): "Ecrire une histoire des lieux de mémoire allemands." Dans: *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 55/56, 83 - 87.
- Frijhoff, W. (1994): "Dieu et Orange, l'eau et les digues. La mémoire de la nation néerlandaise avant l'État." Dans: *Le Débat*, 78, 18 - 28.
- Gaetano, C. (2002): "Mémoire des lieux." Dans: *Ethnologues comparées*, 4, 1 - 7.
- Garcia, P. (1993). "William M. Johnston, Post-modernisme et Bimillénaire. Steven L. Kaplan, Adieu 89." Dans: *Espaces Temps*, 53 (53-54), 112 - 114.
- Garcia, P. (2000): "Les lieux de mémoire, une poétique de la mémoire ?" Dans: *Espaces Temps*, 74 (1), 122 - 142.
- Gasnier, T. (1994): "La France commémorante. Les célébrations nationales (1986-1993)." Dans: *Le Débat*, 78, 84 - 93.
- Habermas, J. (1999): "L'identité des Allemands, une fois encore. Un peuple uni de sujets économiques dans tous leurs états ?" Dans: Habermas, J. (éd.): *Ecrits politiques. Culture, histoire, droit*, 319 - 344. Paris: Flammarion.
- Hampton, M. & D. C. Peifer (2007): "Reordering German Identity: Memory Sites and Foreign Policy Author(s)." Dans: *German Studies Review*, 30 (2), 371 - 390.
- Hartog, F. (1995): "Temps et histoire. « Comment écrire l'histoire de France ?" Dans: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 6 (50), 1219 - 1236.

- Haupt, G. (1995): "Der Nationalismus in der neueren deutschen und französischen Geschichtswissenschaft." Dans: François, E., H. Siegrist & J. Vogel (éds.): *Nation und Emotion: Deutschland und Frankreich im Vergleich 19. und 20. Jahrhundert*, 39 - 55. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- Jaisson, M. (1999): "Temps et espace chez Maurice Halbwachs (1925-1945)." Dans: *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1, 163 - 178.
- Koischwitz, S. & M. Würz (2014): "Ost-West-Wahrnehmungen." Dans: *Lebendiges Museum Online, Stiftung Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland*. [En ligne] <http://www.hdg.de/lemo/kapitel/deutsche-einheit/eine-nation-zwei-gesellschaften/ost-west-wahrnehmungen.html> [23.05.2017]
- Konczal, K. (2012): "Les Lieux de mémoire / Realms of Memory: The Unparalleled Career of a Research Concept." Dans: *Acta Poloniae Historica*, 106, 5- 30.
- Krumeich, G. (1993): "Le Grand Nora." Dans: *Magazine littéraire*, 307, 51 -54.
- Krumeich, G. (2004): "Les lieux de mémoire: France -Allemande." Dans: *Questions de communication*, 6, 233 - 246.
- Lavabre, M.-C. (1994): "Usages du passé, usages de la mémoire." Dans: *Revue française de science politique*, 44 (3), 480 - 493.
- Lavabre, M.-C. (2007): "Paradigmes de la mémoire." Dans: *Transcontinentales*, 5, 139 - 147.
- Le Gloannec, A.-M. (1990): "La nation retrouvée. De la RDA à l'Allemagne." Dans: *Politique étrangère*, 55 (1), 45 - 52.
- Le Gloannec, A.-M. (1994): "On German identity." Dans: *Daedalus*, 123 (1), 129 - 148.
- Leniaud, J.-M. (1993): "Le droit à la mémoire." Dans: *Magazine littéraire*, 307, 40 - 47.
- Lepeltier, T. (2011): "De l'histoire nationale aux lieux de mémoire." Dans: *Sciences Humaines*. [En ligne]http://www.scienceshumaines.com/de-l-histoire-nationale-aux-lieux-dememoire_fr_4314.html [27.05.2017].
- Levy, D. (1999): "The Future of the Past: Historiographical Disputes and Competing Memories in Germany and Israel." Dans: *History and Theory*, 38 (1), 51 - 66.
- Noiriel, G. (1992): "La question nationale comme objet de l'histoire sociale." Dans: *Genèses*, 4, 72 - 94.

- Nora, P. (2002): "L'avènement mondial de la mémoire." Dans: *Transit* 22, 1 - 8.
- Nora, P.(1988): "La mémoire collective." Dans: Le Goff, J. (éd.): *La nouvelle histoire*, 389 - 401. Bruxelles: Complexe.
- Nora, P. (1993): "La notion de 'lieu de mémoire' est-elle exportable ?" Dans: Den Boer, P. & W. Frijhoff (éds.): *Lieux de mémoire et identités nationales*, 3 - 10. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Nora, P. (1994): "La loi de la mémoire." Dans: *Le Débat* 78, 187 - 191.
- Nora, P. (1995): "Das Abenteuer der Lieux de mémoire." Dans: François, E., H. Siegrist & J. Vogel (éds.): *Nation und Emotion: Deutschland und Frankreich im Vergleich 19. und 20. Jahrhundert*, 83 - 92.
- Nora, P. (1996): "Le modèle des lieux de mémoire." Dans: François, E. (éd.): *Les travaux du Centre Marc Bloch (6)*, 6 - 13. Berlin : Centre Marc Bloch.
- Nora, P. (2001): "Nachwort" (traduction par R. Tiffert). Dans: François, E. & H. Schulze (éds.): *Deutsche Erinnerungsorte III*, 681 - 686.
- Rambour, M. (2006): "Histoire, mémoire et identité nationale. Un triptyque allemand à l'épreuve des évolutions sociales contemporaines." Dans: *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 5, 1 - 14.
- Rothberg, M. (2010): "Introduction: Between Memory and History: From Lieux de mémoire to Noeuds de mémoire." Dans: *Yale French Studies*, 118/199, 3 - 12.
- Rouso, H. (1987): "Un jeu de l'oie de l'identité Française. Vingtième Siècle." Dans: *Revue d'histoire*, 15 (15), 151 - 154.
- Rouso, H. (2004): Les dilemmes d'une mémoire européenne Dans: *Institut d'histoire du temps présent*, 1 - 17. [En ligne] <http://www.ihp.cnr.fr/pdf/HR-memeurop.pdf> [26.05.2017].
- Rouso, H. (2010): "A-t-on encore besoin des historiens ? Exception française et rapport contemporain au passé. " Dans: M. Dambre & J. Golsan (éds.): *L'exception et la France contemporaine. Histoire, imaginaire, littérature*, 17 - 29. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Saint-Gille, A.-M. (2007): "Canonisation culturelle et identités nationales : l'élaboration des « lieux de mémoire »." Dans: *Études Germaniques*, 247 (3), 573 - 586.
- Schrader, F. E. (1994): "Comment une histoire nationale est-elle possible ?" Dans: *Genèses*, 14, 153 - 163.

- Schulze, H. (1996): "Probleme einer deutschen Geschichte." Dans: François, E. (éd.): *Les travaux du Centre Marc Bloch (6). Lieux de mémoire - Erinnerungsorte : d'un modèle français à un projet allemand*, 83 - 91.
- Sheehan, J. (1992): "National History and National Identity in the New Germany." Dans: *German Studies Review*, 15, 163 - 174.
- Treibel, A. (1993): "Transformationen des Wir-Gefühls und ethnische Zugehörigkeiten in Deutschland." Dans: Blomert, R., H. Kuzmics & A. Treibel (éds.): *Transformationen des Wir-Gefühls. Studien zum nationalen Habitus*. Francfort/Main, Suhrkamp.
- Valensi, L. (1995): "Histoire nationale, histoire monumentale. Les Lieux de mémoire." Dans: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50, 1271 - 1277.
- Verdier, N. (2009): "La mémoire des lieux : Entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie." Dans: Takacs, A. (éd.): *Mémoire, contre-mémoire, pratique historique*, 103 - 122. Budapest: Equinter.
- Willaime, J-P. (1988): "De la sacralisation de la France. Lieux de mémoire et imaginaire national." Dans: *Archives de sciences sociales des religions*, 66 (1), 125 - 145.
- Wood, N. (1994): "Memory's Remains: Les lieux de mémoire." Dans: *History and Memory*, 6 (1), 123 - 149.

COMPTE RENDUS

Lieux de mémoire

- Braud, P. (1985): "Les Lieux de mémoire. Sous la direction de Pierre Nora. T. 1. La République." Dans: *Revue française de science politique*, 35 (4), 727 - 733.
- Corbin, A. (1988): "Les lieux de mémoire, t. II, La nation by Pierre Nora." Dans: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 43 (1), 125 - 133.
- Petitier, P. (1989): "Les Lieux de mémoire, sous la direction de P. Nora." Dans: *Romantisme*, 63, 103 - 110.
- Rudelle, O. (1985): "Nora Pierre, (sous la direction de), Les lieux de mémoire, La République." Dans: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 7, 180 - 183.
- Tournier, I. (1985): "Les Lieux de mémoire, p.p. P. Nora." Dans: *Romantisme*, 49, 113 - 114.

Deutsche Erinnerungsorte

Bourguignon, H. (2007): "Mémoires allemandes by Etienne François, Hagen Schulze, Lortholary Bernard and Etoré Jeanne." Dans: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 95, 295 - 296.

Kirsch, J.-H. (2001): "Rez. NG: François / Schulze (Hgg.): Deutsche Erinnerungsorte I." Dans: *H-Soz-u-Kult*. [En ligne] <https://www.h-net.org/reviews/showpdf.php?id=16297> [30.05.2017]

Koshar, R. (2003): "Where Does German Memory Lie?" Dans: *Central European History*, 36 (3), 435 - 445.

Kleiser, C. (2002): "Deutsche Erinnerungsorte. Ein Review-Essay." Dans: *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften*, (13), 124 - 129.

ARTICLES DE PRESSE

Desplanches, M. (2017, 23 février) "Les Allemands à la recherche d'une identité perdue." Dans: *Le vent se lève*.

Englund, S. (2011, 13 octobre): "'Historien public' et 'Présent, nation, mémoire', de Pierre Nora : et Pierre Nora changea l'Histoire." Dans: *Le Monde des livres*.

Fischer J., (2000, 21 juin): "Le face-à-face Chevènement-Fischer." Dans: *Le Monde*.

Fleischhauer, J., M. Matussek & H. Schulze (2005): "Die Identitätssuche ist zu Ende". Dans: *Der Spiegel* (37).

Garcin, J. (2011, 21 février): "Pierre Nora, une histoire française." Dans: *Le Nouvel Obs*.

Kajman, M. & F. Braudel (2007, 16 mars): "L'identité française selon Fernand Braudel." Dans: *Le Monde*.

Millot, L. (1998, 11 novembre): "Schröder relance sa politique au «nouveau centre». Hier, le chancelier allemand a promis de moderniser l'Etat-providence." Dans: *Libération*.

Robitaille, A. (2008, 27 septembre): "Le père des 'lieux de mémoire'. L'historien Pierre Nora craint la 'boulimie commémorative'." Dans: *Le Devoir*.

Seitz, N. (2001, 14 octobre): "'Deutsche Erinnerungsorte': Deutschland doppeldeutig." Dans: *Der Tagesspiegel*.

AUTRES SOURCES

Grand Robert de la langue française. [En ligne] http://gr.bvdep.com/version-l/login_.asp/

Schröder G. (1998): “Weil wir Deutschlands Kraft vertrauen.“ *Regierungserklärung von Bundeskanzler Gerhard Schröder vor dem Deutschen Bundestag am 10.11.1998.*